

[FENÊTRES] SUR COURS


SNU^{ipp}-FSU
HEBDOMADAIRE
N° 423
4 AVRIL 2016
ISSN1241-0497

SALAIRES
Dénouer
le fil

LOI TRAVAIL
La mobilisation
s'amplifie



Lecture : apprendre
à comprendre



A LA UNE

Lecture : apprendre à comprendre

SOMMAIRE

5
L'ENFANT A L'ÉCOLE
L'ENFANCE SOUS HAUTE PROTECTION

6
ACTUS
EN AVRIL, DÉNOUER LE FIL DES SALAIRES

10
GRAND ANGLE
ACCUEIL DE RÉFUGIÉS : GRAND-CHARMONT AU RENDEZ-VOUS!

12
DOSSIER
LECTURE : APPRENDRE À COMPRENDRE

20
MÉTIER
DES ÉLÈVES DE BREST GARDIENS DE LA BAIE

26
RESSOURCES
NICE : LE RETOUR DU PITCHAK

28
AUTOUR DE L'ÉCOLE
LA SÉCURITÉ QUESTIONNE L'ÉCOLE

30
GRAND INTERVIEW
DOMINIQUE MÉDA



Loi Travail, non merci



« *Loi Travail, non merci!* » c'est ce qu'ont dit les milliers de salariés du privé comme du public mais aussi les étudiants et lycéens qui ont manifesté partout en France ce jeudi 31 mars contre la réforme du code du travail. Personne n'est dupe, ce n'est pas en précarisant le travail que l'on crée des emplois. En revanche, l'insécurité économique et sociale toujours plus grande et la difficulté pour la jeunesse à se projeter dans son avenir ne sont pas prêts de disparaître avec un tel projet de loi. Le « *ras-le-bol générationnel* » est d'autant plus grand que les inégalités sociales pèsent lourdement et se traduisent dans les inégalités scolaires. Les enseignants sont en première ligne pour agir au quotidien contre ces déterminismes scolaires et sociaux. Mais ils ont besoin d'être soutenus et accompagnés. La revalorisation salariale qu'ils attendent ne peut se limiter au simple dégel du point d'indice. C'est un véritable plan de rattrapage qui est nécessaire. Sans oublier les conditions de travail qui doivent être revues en donnant temps et moyens pour se former afin de relever les défis de l'école pour construire la société de demain.



© MIRA/ANSA

Aline Becker



Face aux attentats de Bruxelles qui ont une nouvelle fois meurtri les populations, quelles que soient leurs origines, c'est d'abord la compassion et la solidarité qui doivent s'exprimer. Mais c'est aussi la détermination à préserver la liberté et le vivre ensemble qu'il faut continuer à porter.

[FENÊTRES] SUR COURS

Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC
128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00
E-mail : fsc@snuipp.fr

Directeur de la publication : Sébastien Sihr
Rédaction : Francis Barbe, Aline Becker, Alexis Bisserkine, Laurence Gaïffe, Valérie Kownacki, Pierre Magonno, Philippe Miquel, Jacques Mucchielli, Christian Navarro, Emmanuelle Roncin, Sébastien Sihr, Virginie Solunto.
Conception graphique : Acte Là !

Impression : SIEP Bois-le-Roi
Régie publicité : Mistral Media
365 rue Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00
Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284
Adhérent du syndicat de la presse sociale

Sont joints à ce numéro : un supplément « Textes préparatoires au 10^e Congrès SNUipp-FSU » à destination des syndiqués, numéroté de 1 à 32, et un supplément à destination des retraités.

L'enfance sous haute protection

Les députés ont adopté mardi 1^{er} mars la proposition de loi destinée à offrir aux enfants placés à l'aide sociale un accompagnement renforcé et à favoriser leurs premiers pas dans l'âge adulte. Près de 300 000 enfants sont pris en charge par les services départementaux de l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

Un Conseil national de la protection de l'enfance, chargé de proposer des orientations nationales de la politique de protection de l'enfance, de formuler des avis et d'en évaluer la mise en œuvre, vient d'être créé début mars par l'Assemblée nationale. La nouvelle loi impose aussi la désignation dans chaque département d'un médecin référent pour la protection de l'enfance chargé d'organiser les coordinations nécessaires entre tous les partenaires. De nouvelles possibilités sont données à l'assistant familial afin qu'il puisse pratiquer, de sa propre initiative, un certain nombre d'actes quotidiens, listés dans le « *Projet pour l'enfant* ». Des mesures ont été prises pour accompagner l'accession à l'autonomie des jeunes, comme des entretiens ou des protocoles avec des partenaires. Les départements en charge des frais de rentrée scolaire des enfants pris en charge par l'ASE ne recevront plus l'allocation de rentrée scolaire de l'État. Elle sera dorénavant capitalisée jusqu'à la majorité des enfants afin de leur constituer « *un petit pécule pour démarrer dans la vie* ». Les débats ont été vifs entre les deux chambres, l'assemblée des départements estimant qu'un certain nombre de ces mesures représentaient de nouvelles charges financières, allaient contre la décentralisation ou étaient tout simplement irréalisables.

L'inceste inscrit dans le Code pénal

Côté protection, la loi réforme l'adoption simple, qui devient irrévocable jusqu'à la majorité de l'enfant. Elle permet aussi un retrait automatique de l'autorité parentale pour le parent condamné pour des crimes ou délits commis

contre son enfant. Pour finir deux mesures phare. Le texte encadre l'utilisation des tests osseux qui sont pratiqués notamment pour déterminer l'âge de jeunes migrants se disant mineurs. Seule l'autorité judiciaire pourra décider du recours à ces tests, après recueil de l'accord de l'intéressé. La loi inscrit spécifiquement l'inceste dans le Code pénal, créant aussi une infraction de non-dénonciation d'une agression sexuelle commise sur un mineur.

VIRGINIE SOLUNTO

Les enfants placés mieux protégés et davantage accompagnés vers l'âge adulte.



LEGO SOIGNE SON IMAGE

Un personnage en fauteuil roulant accompagné de son chien guide, un papa qui promène son bébé en poussette, une personne âgée, un « *hipster* » à barbe naissante et chemise à carreaux : Lego, la célèbre firme danoise de jeux de construction se met à la diversité, poussée par la pétition #ToyLikeMe qui lui réclamait des jouets à l'image de la société d'aujourd'hui et des enfants qui les utilisent. La journaliste britannique Rebecca Atkinson qui a lancé cette campagne entendait « *changer les perceptions culturelles et demander à Lego d'exploiter son influence pour véhiculer un message positif*. »

PRÉVENTION

AGIR POUR LA SANTÉ DU CŒUR

« *En 40 ans, nos collégiens ont perdu environ 25 % de leur capacité cardiovasculaire* » s'alarme la Fédération française de cardiologie. À l'occasion du lancement des « *parcours du cœur scolaires 2016* », elle pointe la diminution régulière de l'activité physique chez les jeunes de 9 à 16 ans qui « *risque d'avoir des conséquences graves sur la santé cardiovasculaire des nouvelles générations* ». En rappelant la règle des 60 minutes d'activité physique quotidiennes respectée par moins de 50 % des enfants, elle invite les familles et les éducateurs à lutter contre la sédentarité et propose des ressources en ligne pour y travailler.

www.fedecardio.org

ÉDUCATION

DES ENFANTS MAIS PAS TROP

Mieux vaut grandir dans une petite famille qu'avec une grande fratrie. C'est ce que montre une récente étude américaine qui compile l'ensemble des recherches effectuées ces dernières années à ce sujet. Elle montre un « *investissement parental* » qui se réduit d'environ 3% à chaque naissance et ce, de façon cumulative. Signes d'affection, repas passés ensemble, nombre de livres offerts : selon les chercheurs, cette baisse du temps consacré à chaque enfant dans les familles nombreuses induirait globalement de plus grandes difficultés dans leur vie d'adulte.

ROYAUME-UNI

PLAQUAGE INTERDIT À L'ÉCOLE?

Du rugby sans plaquage, et pourquoi pas de fish sans chips... ? Dans les terres historiques de l'Ovalie, c'est ce que prônent plus de 70 médecins outre-Manche pour les moins de 18 ans non formés dans un club, dans une lettre ouverte à leur gouvernement. Alarmés par des accidents ces dernières années, ils déplorent que « la majorité des blessures surviennent lors des phases de contacts ou de collisions comme les mêlées et les plaquages ». Ils prônent donc un « Touch rugby » avec un simple toucher pour arrêter l'adversaire.

QUÉBEC

+ 3% POUR L'ÉDUCATION

Après une période d'austérité, le budget des ministères québécois de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur repart à la hausse : + 3% par rapport à l'an passé. Insuffisant selon la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) qui dénonce « un saupoudrage

et non pas un réel investissement » par la voix de sa présidente Louise Chabot. La centrale demandait en effet une augmentation de 4,7%, soit le double de ce qui était prévu initialement. Ce budget ira à la rénovation des bâtiments et des programmes précis dans les domaines de la lecture, de l'activité physique ou encore du handicap.

MALI

VERS UNE « ÉDUCATION DE QUALITÉ »

Une nouvelle phase du programme malien « Des éducateurs-trices pour tous-toutes » a été lancée au Mali, en partenariat avec l'Internationale de l'Éducation (IE). Ce programme de développement initié en 2010 a permis de former 5 500 enseignants, dont 800 ont intégré la fonction publique. Reconduit pour les cinq années à venir, le programme prévoit une poursuite de la formation, une hausse mensuelle de la rémunération de 25 000 francs CFA (38 €) et la transformation des écoles communautaires en écoles publiques.

ANGLETERRE

MOBILISATION CONTRE LES « SCHOOL ACADEMIES »

Déjà près de 140 000 Britanniques ont signé la pétition s'érigeant contre la privatisation du système éducatif dans les premier et second degrés anglais et des manifestations ont eu lieu le 23 mars dans de nombreuses villes d'Outre-Manche. En effet, d'ici à 2022, l'ensemble des écoles et des établissements secondaires d'Angleterre devront devenir des « academies ». Celles-ci n'ont rien à voir avec les académies françaises, échelon du découpage administratif de l'Éducation nationale. Il s'agit d'établissements scolaires publics financés conjointement par l'État et un sponsor privé. Ils doivent accueillir gratuitement les élèves mais bénéficient d'une totale autonomie en matière d'enseignement, de recrutement et de rémunération des enseignants, hors du contrôle des autorités locales. Cette autonomisation des écoles initiée par Tony Blair en 2000 s'est amplifiée sous le gouvernement de David Cameron à partir de 2010. 61% des établissements du secondaire suivent déjà ce modèle mais seulement 2 400 écoles primaires sur les 16 766 d'Angleterre. La NUT, National Union of Teachers, au cœur de la mobilisation avec l'ATL, Association of Teachers and Lecturers, évoque un « désastre pour l'éducation et la démocratie locale ». Les opposants critiquent un système concurrentiel aux résultats mitigés et demandent à ce que l'école reste « sous contrôle de l'État ». Cette réforme concerne l'Angleterre car chacune des régions du Royaume-Uni a son propre système éducatif. LAURENCE GAIFFE

Vanik Berberian, président de l'Association des maires ruraux de France



3 QUESTIONS À

« Il faut tenir compte des spécificités locales »

Que reproche l'AMRF aux « conventions ruralité » ?

Les réseaux d'écoles sont constitués sans tenir compte des spécificités locales ou démographiques. Si la finalité des conventions c'est une seule école dans un chef-lieu de canton, on n'est pas d'accord avec cette vision. Les discussions ont lieu entre le DASEN, les parlementaires et l'Association des maires de France locale, non avec les personnes directement concernées que sont les maires ruraux. C'est une question de démocratie locale. Tout cela doit se définir

dans le CDEN qui devrait être une instance de concertation mais qui n'est qu'une instance inutile de validation qu'il faut réformer.

Qu'est-ce qui a poussé certains maires à signer ces conventions ?

Ils signent par la force des choses, pour ne pas être la variable d'ajustement de l'académie quand les autres départements ont signé. Le maintien des effectifs d'enseignants durant trois ans comme une contrepartie à une réorganisation ultra-concentrée de l'école alors que la question sera de nouveau

posée à la quatrième année est un chantage aux maires inadmissible. On ne doit pas se satisfaire du maintien de quelque chose qui est normal.

Comment voyez-vous l'avenir de l'école rurale ?

Le schéma ancien, un village-une école est une image périmée. Cela doit se raisonner de manière plus large. Les RPI ont fait leurs preuves et fonctionnent bien à tous les niveaux. Dans les conventions, c'est des regroupements de RPI. C'est trop de kilomètres, des effectifs trop char-

gés, une concentration sur les pôles urbains ou un chef-lieu de canton et c'est inacceptable. Les élus ont un travail à faire sur eux-mêmes pour reconsidérer une nouvelle dynamique. Il ne s'agit pas de défendre l'indéfendable, quand il n'y a plus d'élèves par exemple. Le réseau c'est intéressant pédagogiquement et pour les élèves. La limite c'est la qualité pédagogique et le temps passé en transport. C'est la scolarité qui doit être le point de repère. Ni les enseignants, ni les parents, ni les élus, ni la règle à calculer de l'Éducation nationale.

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO

En avril, dénouer le fil des salaires

Dans de récentes déclarations, la ministre a laissé entrevoir une évolution possible sur le dossier des salaires des enseignants des écoles. Les discussions sur les carrières qui vont s'ouvrir prochainement seront, à ce titre, un enjeu crucial.

«*Is (les enseignants du premier degré) sont moins payés que leurs équivalents européens et que les enseignants du secondaire. Je veux mettre fin à cette injustice et reconnaître pleinement le travail de nos professeurs des écoles.*» Ces récents propos de la ministre de l'Éducation dans la presse régionale laissent une porte entrouverte à l'immense attente des enseignants des écoles concernant leur salaire. L'injustice qui les frappe est aujourd'hui reconnue de façon quasi-unanime, y compris de façon inattendue par des responsables politiques comme Alain Juppé. Il faut sans conteste y voir le fruit de l'action opiniâtre du SNUipp-FSU avec les enseignants sur ce dossier : pétitions, argumentaires, adresses publiques, grèves et manifestations comme les 26 janvier et 22 mars derniers. Lors de cette dernière journée, à l'initiative du SNUipp, les enseignants des écoles étaient invités à s'adresser au Premier ministre. Au final, 23 000 signatures

recueillies en quatre jours et déposées à Maignon pour une revalorisation immédiate des salaires des professeurs d'école.

Un rendez-vous capital

«*Je ne serais pas fier de moi, si je quittais ce ministère sans avoir réglé cette question*» a également déclaré Najat Vallaud-Belkacem au dernier Salon de l'éducation. 2017 approche et il lui reste sans doute peu de temps pour garder sa fierté intacte. Les négociations salariales du 17 mars se sont conclues par un dégel du point d'indice et son augmentation de 1,2%. On est encore bien loin du compte pour une profession qui a vu son pouvoir d'achat perdre 8% ces six dernières années. Les discussions sur les parcours professionnels, carrières et rémunérations



NÉGO CARRIÈRES

Suivez les discussions en temps réel sur le site du Snuipp-FSU



Sébastien Sühr, Christian Navarro, Aline Becker, le secrétariat général du SNUipp-FSU à Maignon pour la remise des 23 000 signatures de la pétition sur les salaires.

(PPCR) qui vont s'ouvrir prochainement dans l'Éducation nationale sont un rendez-vous capital pour enfin aboutir à une réelle amélioration des salaires des enseignants du premier degré. Il faut en priorité régler une bonne fois pour toutes la question de l'ISAE qui doit être portée à égalité des 1200 euros de l'ISOE, d'ici à la fin du quinquennat et garantir l'accès de toutes et tous à la hors-classe. Après un mois de mars riche en mobilisations contre une politique sociale inique et inefficace (voir ci-dessous), avril doit voir s'ouvrir des perspectives concrètes pour des enseignants des écoles trop longtemps oubliés. PHILIPPE MIQUEL

31 MARS

LOI TRAVAIL : LA MOBILISATION S'AMPLIFIE



Transports perturbés, médias en grève, lycées bloqués, écoles fermées... Plus de 250 manifestations dans toute la France ont réuni lycéens, étudiants, salariés du public et du privé, rassemblés contre la loi Travail. «*Touche pas à mon code !*» «*Loi travail, t'es foutue, la jeunesse est dans la rue !*» «*Loi Khomri, vie pourrie !*» Tels étaient les slogans scandés par les nombreux manifestants à Paris et dans toutes les villes de France : 30 000 à Toulouse et à Nantes, 8 000 à Tours, 10 000 à Rennes et Grenoble, 7 000 à Rouen, 6 000 à Clermont-Ferrand... Après les journées du 9, 17 et 24 mars, la mobilisation à l'appel d'une large intersyndicale est montée d'un cran le 31, atteignant un niveau équivalent au mouvement de 2006 contre le contrat première embauche (CPE). L'avertissement est clair pour le gouvernement : la jeunesse et le monde du travail ne veulent pas d'une réforme qui précarise encore plus les salariés, particulièrement les plus jeunes, en prétextant une relance hypothétique de l'emploi dont l'efficacité est contestée par de nombreux analystes (lire page 30). Largement engagés à l'appel de la FSU et du SNUipp, les enseignants des écoles ont pris toute leur part dans cette action en exigeant une autre politique sociale plus juste et plus solidaire. Ils continueront à se mobiliser aux côtés de l'ensemble des salariés pour demander le retrait de cette réforme injuste et inefficace. PHILIPPE MIQUEL

87,9 %

C'est le pourcentage de réussite au Baccalauréat en 2015, un taux de réussite stable par rapport à la session précédente, selon les chiffres définitifs publiés dans une note de la Depp de mars. Ce taux atteint 91,5 % en général, 90,7 % en technologique et 80,5 % en professionnel. Ainsi on compte désormais 77,2% de bacheliers dans une génération. Dans le même temps, les élèves de 3e ont été 87% à réussir leur brevet.



ASH

LES ÉLÈVES HANDICAPÉS PRIVÉS DE SORTIES ?

À l'initiative du SNUipp-FSU, les associations du handicap, les fédérations de parents d'élèves et les syndicats d'enseignants alertent la ministre sur une note interdisant aux agents en CUI-CAE, chargés d'accompagner les enfants en situation de handicap, de participer aux sorties scolaires avec nuitées. Ils lui demandent « que des solutions soient trouvées pour permettre à ces enfants de participer à ces sorties avec leurs camarades de classe, dans des conditions qui tiennent compte de leurs besoins, et dans le respect des salariés recrutés pour leur accompagnement. »

🔗 Rubrique [Le syndicat / Les interventions](#)

EN BREF

TEMPS, CONFIANCE ET MOYENS



PÉTITION: DÉJÀ 35 000 ...

«Du temps, des

moyens, de la confiance», c'est avec ces trois revendications essentielles que le SNUipp s'est engagé dans une campagne pour améliorer les conditions de travail des enseignants. À ce jour plus de 35 000 soutiens ont été recueillis mais la campagne de signatures se poursuit et s'amplifie pour réclamer une hausse des salaires, d'autres moyens dans un budget ambitieux et une baisse du temps de travail avec comme première étape la mise à libre disposition des enseignants des 108 heures.

🔗 <http://petition.snuipp.fr/>

EREA

JOURNÉE NATIONALE D'ÉTUDE LE 3 MAI

Faire le point sur le fonctionnement des EREA, débattre de la place, de l'organisation et du rôle de l'internat éducatif, ainsi que des missions et du rôle des PE-éducateurs, ce sera l'objectif de la journée nationale d'étude organisée par

le SNUipp le 3 mai prochain. Depuis plusieurs semaines, dans de nombreuses académies comme celles de Toulouse, Bordeaux ou Poitiers, les enseignants des établissements protestent devant la remise en cause des postes de PE-éducateurs au sein des internats éducatifs. Cette journée d'étude permettra de rassembler à Paris toutes ces initiatives.

GSE

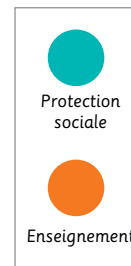
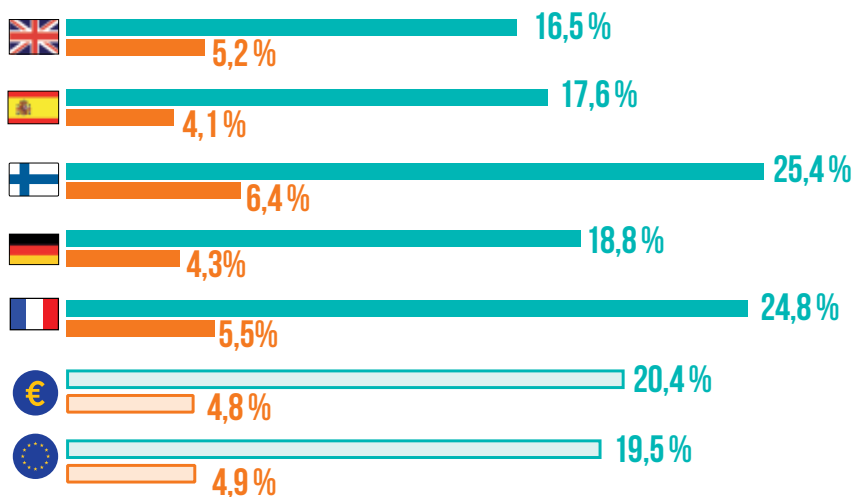
LE DÉCRET HAMON REJETÉ

Le Conseil supérieur de l'éducation s'est prononcé majoritairement contre la pérennisation du décret Hamon sur les rythmes scolaires qui permet de regrouper les activités périscolaires sur un après-midi. Pour le SNUipp qui a rejeté le texte, on ne peut reconduire cette organisation adoptée à titre expérimental dans 15 % des communes sans en faire un bilan approfondi. Le syndicat note que les contraintes du périscolaire ne devraient pas dicter l'organisation du temps scolaire comme cela a souvent été le cas avec le placement de la demi-journée libérée.

EUROPE : LA PROTECTION SOCIALE EN TÊTE DES DÉPENSES PUBLIQUES

Les dépenses de protection sociale des administrations publiques des états représentent près d'un cinquième du PIB dans les pays de l'Union européenne (19,5%). Premier poste de dépenses, il regroupe les groupes « maladie/invalidité, famille, chômage » et le groupe « vieillesse » qui représente à lui seul 10,3% du PIB. L'enseignement arrive lui en 4^e position dans les dépenses publiques avec 4,9% du PIB, derrière la « santé » (7,2%), et les « services généraux » qui englobent la dette publique. La France se situe au second rang en Europe, derrière la Finlande pour les dépenses de protection sociale et au 8^e rang sur 28 pour les dépenses d'enseignement.

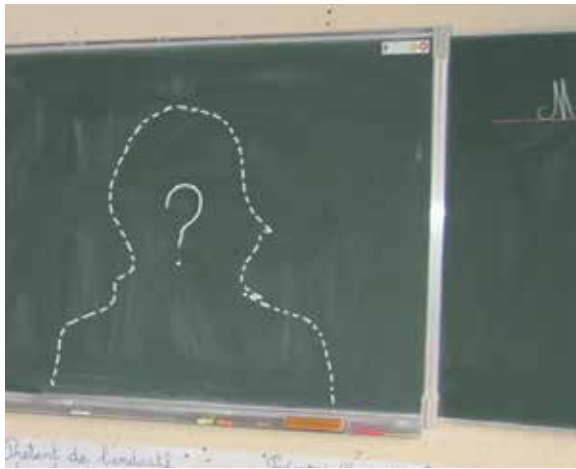
DÉPENSES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES DES ÉTATS MEMBRES DE L'UE, POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA PROTECTION SOCIALE, EN % DU PIB.



Remplacements : cote d'alerte

Dans de nombreux départements, parents et enseignants tirent la sonnette d'alarme du remplacement et se mobilisent contre l'incapacité de l'Éducation nationale à assurer la continuité du service public d'éducation.

La situation du remplacement dans les écoles française est critique. En Seine-Saint-Denis, en janvier et février, c'est entre 300 et 400 classes qui sont chaque jour sans enseignant, dans le Haut-Rhin, on comptabilise 500 journées non remplacées depuis septembre. Dans le Nord, le taux de remplacement est tombé à 77,85% en février alors qu'en Haute-Garonne, on compte 2000 journées non remplacées et l'administration de ce département avoue ne remplacer actuellement qu'un enseignant sur trois. Refusant presque partout les demandes du SNUipp-FSU de recourir aux listes complémentaires, l'Éducation nationale installe la précarité dans certains départements, 400 contractuels dans le 93, une quarantaine prévus dans le 59... Mais l'administration utilise aussi d'autres moyens et c'est inacceptable. Dans le Haut-Rhin, plus aucune des 28 brigades formation continue n'assure encore sa mission, tous les stages étant annulés y compris les stages institutionnels. Dans ce même département et dans d'autres, les brigades Rep+ ont été retirées des réseaux et mis sur des remplacements d'urgence pendant que les enseignants de RASED étaient « invités » à prendre une classe. Dans les Hauts-de-Seine, la même proposition est faite à certains CPC et coordonateurs REP. Plus de quoi assurer non plus les jours de décharge des directeurs de moins de 4 classes. Mobilisations, pétitions, courriers et dans de nombreuses villes, comme à Clichy, parents et enseignants se rassemblent pour demander des mesures d'urgence.



Cependant, le problème du remplacement est structurel. Il manque 1500 postes pour reconstituer le vivier de remplaçants au niveau de celui de 2008.

Plutôt moins absents

Selon la note 2015 de la DEPP, les enseignants auraient en moyenne 6,6 jours d'absence contre 7,1 dans la Fonction publique. L'étude 2013 du ministère du travail fait état de 3,2% d'absence chez les enseignants contre une moyenne nationale de 3,6%. Dans le 1^{er} degré, la profession est très féminisée et l'âge moyen tourne autour de 40 ans, avec 38% des absences dues aux congés de maternité. Des besoins et une réalité qu'il faut anticiper par la création urgente de postes. VIRGINIE SOLUNTO

PERMUTATIONS

ENCORE BEAUCOUP DE DÉÇUS

Cette année encore, moins d'un quart des enseignants souhaitant changer de département ont obtenu satisfaction à l'issue de la phase informatisée. Ils sont 23,85% à voir leur demande aboutir dont près d'un sur deux pour rapprochement de conjoint. Pour les « recalés », un groupe de travail national se tiendra fin avril pour étudier les situations les plus difficiles et déterminer les critères entrant en ligne de compte avant les phases d'ineat/exeat, comme les situations de handicap ou d'éloignement de conjoints. Si les résultats des permutations entre départements cette année sont en légère hausse par rapport à 2015, ils masquent de nombreuses disparités. Dans certains départements, la situation est complètement bloquée. Dans les Ardennes, la Creuse et l'Oise, moins de dix enseignants sur cent ont obtenu leur changement de département. À l'inverse, il est quasi impossible d'entrer dans des départements comme les Pyrénées-Orientales : onze entrées pour 215 demandes. LAURENCE GAIFFE ✂ [Résultats complets sur \[snuipp.fr\]\(http://snuipp.fr\), rubrique La carrière/Mutations](#)

EN RÉGIONS

MARSEILLE

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION

Le scandale fortement médiatisé du délabrement avancé de certaines écoles marseillaises (voir fsc 422) continue de faire des vagues. C'est un collectif réunissant enseignants (dont le SNUipp-FSU), parents et personnels municipaux qui a pris les choses en main en organisant le 23 mars les États généraux de l'éducation marseillaise. Après avoir réalisé un inventaire des problèmes et des dysfonctionnements, il s'agit pour le collectif de « faire bouger les lignes » en mobilisant acteurs et partenaires de l'école marseillaise pour peser sur les décisions des collectivités publiques.

OISE

ENCHAÎNÉS À L'INSPECTION ACADÉMIQUE

Lundi 14 mars une vingtaine d'enseignants de l'Oise se sont enchaînés symboliquement à l'Inspection académique de Beauvais pour protester contre le blocage des permutations informatisées qui rend pratiquement impossible leur mutation vers un autre département (voir page 23). Pour le SNUipp-FSU qui a soutenu cette action, il s'agit d'une atteinte au droit à la mobilité des personnels, particulièrement difficile à vivre pour des enseignants souvent contraints à des choix douloureux entre leur vie familiale et leur activité professionnelle.

CANNES

LA LAÏCITÉ INSTRUMENTALISÉE

A Cannes, un courrier du Maire adressé aux écoles le 18 mars les enjoint d'organiser leur fête de l'école après le 6 juin, faute de quoi ne pourront être mis à disposition bâtiments et personnels communaux. Une prise de position inédite et choquante en réponse à une école maternelle qui souhaitait programmer sa kermesse fin mai pour permettre la participation d'un maximum de parents dont beaucoup sont concernés par la période du Ramadan qui se tiendra du 6 juin au 6 juillet. Le SNUipp-FSU s'est adressé au ministre pour dénoncer cette entorse aux prérogatives du Conseil d'école qui relève d'une conception restrictive et excluante de la laïcité.

Accueil de réfugiés : Grand-Char

En pleine rénovation urbaine, la commune du Doubs de 5 500 habitants a derrière elle une longue histoire d'accueil de familles immigrées venues travailler à Peugeot. Il lui a donc semblé naturel d'ouvrir ses portes à des réfugiés fuyant les combats. Mairie, bénévoles, écoles s'organisent depuis novembre pour offrir une vie apaisée à deux familles irakiennes.

Des petites maisons ocre, longeant le cours d'eau jusqu'à l'étang. C'est les Jonchets, nouveau quartier de Grand-Charmont (25), 400 logements neufs dans un parc urbain. Loin de l'image sombre du pays de Montbéliard, sinistré par la crise automobile, la commune redessine son visage depuis une dizaine d'années. Au creux d'une cuvette: le vieux village, son église, sa mairie... et une vaste zone non construite, « *L'ancienne emprise d'une voie rapide qui ne verra pas le jour* », explique le maire PS Denis Sommer. Un éco-quartier de 600 logements devrait démarrer en fin d'année, « *Et ainsi homogénéiser l'habitat* ». Car pour l'instant, la commune est coupée en deux. D'un côté, en hauteur, le quartier populaire des Fougères, de l'autre, sur le flanc de la colline de la Chaux, le quartier pavillonnaire. Derrière cette colline s'étend l'immense usine Peugeot de Sochaux. Jusqu'à 40 000 personnes y ont travaillé, venues de tout le pays mais aussi d'ex-Yougoslavie, de Turquie et du Magrheb. Et quand PSA tousse, c'est tout le pays de Montbéliard qui s'enrhume.

Dans les années 1980, avec les restructurations, les délocalisations, l'usine perd les trois quarts de ses salariés. Dans les communes alentour, la démographie suit la même courbe. De 8 000 habitants Grand-Charmont chute à 5 000 âmes. « *Il fallait enrayer cette hémorragie démographique* », témoigne le maire.

« LES FAMILLES
SONT VENUES
TROUVER ICI
LA PAIX. »

L'accueil de la population immigrée est historique dans le pays de Montbéliard.



Une longue histoire d'accueil

D'où un plan ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) sur les Fougères à partir de 2005. 19 millions d'euros sont investis pour détruire cinq barres, en rénover et construire de l'habitat plus petit, plus agréable, en locatif ou accession à la propriété « *pour produire de la mixité sociale* » explique Jean-Louis Billault, chargé de mission politique de la ville. Dans la région, la présence immigrée est historique, « *Vivre ensemble c'est dans le patrimoine culturel des habitants* », commente le maire. Il a donc semblé naturel à la commune d'accueillir des réfugiés. Le 15 septembre, le conseil municipal a voté à l'unanimité l'accueil de trois familles. « *Il ne faut pas avoir la mémoire courte* », témoigne Robert Grillon conseiller municipal d'opposition, « *Quand l'en-*

nemi est là, on cherche par tous les moyens à fuir », et l'ennemi ici c'est Daech. Les deux familles irakiennes arrivées ont vécu l'offensive de l'Etat islamique, des attentats... Sur la commune, des logements sont vacants, la mairie les propose en location au CADA (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile) de Bethoncourt qui encadre environ 200 réfugiés sur le secteur. Une réunion publique est organisée pour informer la population. Tout le monde n'est pas forcément d'accord mais aucune opposition ne s'organise.

Des parrains pour chaque famille

Au contraire, les dons de meubles, vaisselle, vêtements affluent, gérés avec l'aide de la Croix rouge de Montbéliard. L'emballage médiatique n'est pas du goût des acteurs de terrain, habitués à la discrétion. « *Les familles sont venues ici pour trouver la paix* », souligne Méla-

mont au rendez-vous



BIEN LOIN DES 30 000 ACCUEILS

Alors que les constructions de murs aux frontières européennes se multiplient, que les politiques de quotas et l'accord de « réadmission » avec la Turquie ne règlent pas la situation faite aux migrants, l'Etat français s'est engagé à accueillir 30 000 personnes sur deux ans. Ceci dans le cadre du Programme européen de « relocalisation ». Mais pour l'instant seulement 500 personnes environ sont arrivées sur le sol français par ce canal, selon la Délégation interministérielle d'hébergement et d'accès au logement (Dihal) créée en octobre pour organiser l'accueil dans les communes. Début 2016, les mairies ayant proposé des logements vacants s'étonnaient du faible nombre de réfugiés arrivés. « Cela a mis du temps à se mettre en place mais environ 300 personnes par mois vont être accueillies cette année », précise Virginie Lasserre, sous-préfète chargée de la plateforme. A l'automne, on évoquait ces villages qui allaient trouver un second souffle, sauver leur école mais les exemples de Peyrelevade (19), Ferrette (68), Chambon (48) font figure d'exceptions. L'accueil s'est surtout effectué dans les villes et les petites communes en périphérie : Rennes, Alençon, Saint-Nazaire, région parisienne.

et de traduction via les smartphones. Robert Grillon, aussi parrain, véhicule les adultes qui suivent des cours de français chaque jour à Montbéliard.

Les enfants scolarisés

Car les deux familles ont obtenu leur statut de réfugiés et suivent donc la formation linguistique et civique dans le but de trouver un travail, l'un dans le bâtiment, l'autre dans les espaces verts. Les deux enfants ont été scolarisés, Mélanie Bernard restant l'interlocuteur des équipes pour toutes les communications avec les familles sur la vie de l'école, le périscolaire. La petite Dania a vite trouvé ses marques dans la moyenne section de l'école du Fort Lachaux, « Elle témoigne beaucoup de joie d'être là et parle déjà très bien », se félicite sa maîtresse Carel Vandemeulebroucke qui travaille avec elle le langage oral comme avec ses autres élèves. Nourredine, 8 ans, suit son bonhomme de chemin dans le CE1 de l'école Jeanney. Deux fois par semaine Mathilde Boban de l'Unité montbéliarde pour élèves allophones vient travailler avec lui le lexique, les consignes à l'aide d'imagiers et du logiciel gratuit « Entrer dans la langue française ». L'accent est mis sur l'oral, « Pour faciliter son entrée dans la langue ». En classe, sa maîtresse Naomi Bonnet prend le relais, garde les mêmes outils et s'occupe plus particulièrement des maths. Elle sait qu'il lui faudra du temps, « Il a encore besoin de se poser. Il décollera vraiment quand sa situation se sera stabilisée ». LAURENCE GAIFFE ET PIERRE MAGNETTO

nie Bernard, assistante sociale au CADA, cheville ouvrière du dispositif, « Elles n'ont pas à être exposées ». Pour la seconder, la mairie a proposé un système de parrainage, trois habitants par famille ont laissé leur numéro en cas de besoin. En novembre, arrivent Ahmed et son fils Nourredine dans un appartement des Fougères. La maman et les deux jeunes enfants attendent à Bagdad de les rejoindre. Samir, sa femme et sa fille se sont installés dans le quartier plus pavillonnaire. Alain Clément est l'un de leurs parrains, « Aux premiers froids, on est allés leur trouver des vêtements chauds ». Une troisième famille pourrait arriver cette année. Nicole Levain, marraine aux 78 ans énergiques et bavards, « J'ai tout de suite vu qu'Ahmed n'avait pas ce qu'il fallait pour cuisiner », raconte-t-elle. Elle lui liste donc tous les ustensiles nécessaires, lui trouve un meuble de rangement. On communique avec un mélange de signes, d'anglais



DEMANDE D'ASILE

AUGMENTATION DE 23%

Le nombre de demandes d'asile a augmenté de 23,3% en France l'année dernière par rapport à 2014 avec 79 914 dossiers enregistrés, selon l'Office français de protection des réfugiés et apatrides OFPRA. Parmi elles, seulement 5 122 émanent de Syriens, les autres demandeurs venant du Soudan, d'Irak, d'Afghanistan, du Kosovo ou encore d'Erythrée. A ce jour, environ 200 000 personnes sont placées sous la protection de l'Etat français, au titre de réfugiés, de la protection subsidiaire ou d'apatrides.

PROCÉDURE

UNE RÉFORME CET ÉTÉ

Une loi a modifié la procédure de demande d'asile en France cet été. Elle a pour but de raccourcir les délais d'attente, pour les porter à 9 mois contre deux ans auparavant. Les personnes peuvent également être accompagnées d'un avocat ou d'un représentant associatif lors de leur entretien avec l'OFPRA. Une solution d'hébergement peut être proposée sur tout le territoire français et durant le délai d'attente, une allocation pour demandeur d'asile (ADA) est fixée en fonction de la composition familiale. 31,5% des demandes ont été acceptées l'année dernière contre 28% en 2014.

SCOLARISATION

25 500 ÉLÈVES ALLOPHONES

Les écoles élémentaires de France accueillent 25 500 élèves non francophones, selon les chiffres 2014-2015 d'Eduscol. Une augmentation constante depuis dix ans. Sans que la formation des personnels n'aille de pair... Lorsqu'ils sont en maternelle, les élèves ne suivent en général aucun renforcement linguistique. A partir du CP, la grande majorité est prise en charge quelques jours par semaine par des Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A). Un guide a été édité pour aider les enseignants :

www.cndp.fr

LECTURE

APPRENDRE À COMPRENDRE

Les études le montrent, le niveau des élèves français baisse en lecture. Mais savoir lire ne s'arrête pas à l'apprentissage du code, l'élève doit devenir un lecteur expert. Apprendre à lire, c'est aussi apprendre à comprendre, une affaire complexe qui se poursuit tout au long du cycle 3 et au-delà.

DOSSIER RÉALISÉ PAR
FRANCIS BARBE
ALEXIS BISSERKINE
VALÉRIE KOWNACKI
PIERRE MAGNETTO

L'enquête CEDRE menée par le ministère de l'Éducation nationale en 2009 montrait qu'en fin de CM2, 40 % des élèves n'atteignaient pas les objectifs des programmes en maîtrise de la langue. Dans l'enquête internationale PIRLS de 2011, menée au niveau des CM1, la France faisait moins bien en compréhension que la moyenne des pays développés. Quant aux dernières évaluations PISA, elles démontrent qu'en France, à 15 ans, 26 % des garçons et 14 % des filles présentent des difficultés de lecture, un tableau inquiétant (lire p14).

Alors qu'un tel événement n'avait pas eu lieu en France depuis 2003, du 16 au 18 mars le Conseil national de l'évaluation du système scolaire (Cnesco) et l'Institut français de l'éducation (Ifé), ont organisé à Lyon une conférence de consensus sur la lecture : *Lire, apprendre, comprendre : comment soutenir le développement de compétences en lecture*. Au vu des résultats de ces études, rien d'étonnant à un tel événement parce que, comme le disent les organisateurs, « la maîtrise de la lecture est une composante essentielle de la réussite scolaire, un facteur d'intégration dans la société et un atout pour approfondir sa connaissance du monde, des autres et de soi ».

Un travail continu ne se limitant pas à l'apprentissage du code

Mais comment l'élève apprend-il à lire ? Les avis divergent. Ces dernières années, est apparue avec le scientifique Stanislas Dehaene, l'idée que l'apprentissage de la lecture est avant tout une affaire cognitive dont seules les neurosciences seraient la clef. En novembre 2013, observant l'activation de certaines zones du cerveau pendant la lecture, il estimait que le b-a ba « permet de mieux activer et recycler les zones adéquates » et qu'on passe d'une lecture « ânonnante » à une lecture fluide « par un processus d'automatisation ». Toute la question est de savoir si l'observation avec un IRM d'un cerveau en train de lire permet d'affirmer que seule une méthode serait efficace et devrait être imposée à tous. Ses conclusions ont été contestées, notamment par le chercheur spécialiste de l'apprentissage de la lecture Roland Goigoux, ne serait-ce que parce que les études auxquelles se référait le neuroscientifique pêchaient par

« ON NE PEUT PAS LIRE L'HISTOIRE DE "MARGOT L'ESCARGOT" (COMME ON VA LIRE UN DOCUMENT SCIENTIFIQUE SUR L'ESCARGOT.) »

« de graves défauts de méthodologie ».

En réalité, l'apprentissage de la compréhension s'avère très complexe. C'est un travail continu, qui ne se limite pas à l'apprentissage du code, sans quoi tout serait joué ou presque dès la fin du CP car les processus d'identification des mots et les mécanismes de base y sont plutôt bien maîtrisés par les élèves. Or le cycle 3 est aussi



une étape décisive pour que l'enfant lecteur devienne lecteur expert, capable de déceler les implicites d'un texte, de repérer les connecteurs qui ordonnent les enchaînements de ce texte entre eux, les inférences permettant de mettre en relation les divers éléments d'un récit. « À mesure que les exigences scolaires augmentent, les élèves sont confrontés à de nouvelles difficultés qu'ils n'arrivent pas tous à surmonter seuls et spontanément. Les enfants pour lesquels on n'avait pas vu de problèmes en début d'apprentissage, parce qu'ils savent parler et ont appris à lire, peuvent en rencontrer pour traiter des textes complexes. » explique Maryse Bianco, spécialiste en sciences de l'éducation (lire p17). Pour elle, « un enseignement précoce de la compréhension de ce langage formel permet de rendre l'apprentissage plus fluide, de prévenir les difficultés. » Le code seul ne suffit donc pas.

Inscrire les pratiques dans la durée

La fluidité est un signe de compréhension, mais elle est aussi un moyen pour le lecteur de s'auto-évaluer, de repérer les difficultés qu'il peut rencontrer dans un texte.

Car en terme de compréhension, la nature de l'écrit a elle aussi son importance. « On ne peut pas lire l'histoire de Margot l'escargot comme on va lire un document scientifique sur l'escargot », s'amuse Martine Jaubert, professeure en sciences du langage (lire p14). « Lire un texte informatif dans une

discipline suppose de comprendre le point de vue qui organise le texte, d'adopter la position énonciative pertinente et de s'inscrire dans le contexte disciplinaire, pour espérer en avoir une lecture efficace. », précise-t-elle.

Dès lors, se pose la question des pratiques à adopter. Pour Maryse Bianco les pratiques efficaces « sont inscrites dans la durée, elles passent par l'oral et un enseignement explicite et structuré des stratégies. » Martine Jaubert ajoute pour sa part : « On doit construire des pratiques de lecture informative, documentaire dans la durée et dès la maternelle pour acculturer progressivement les élèves aux spécificités de ces discours disciplinaires. »

On dit souvent que le travail des chercheurs est rarement descendant. Sauf quand certains, comme Roland Goigoux et Sylvie Cèbe par exemple, mettent au point des outils qui tiennent compte à la fois des résultats de la recherche et des pratiques réelles des enseignants. Illustration à l'élémentaire Frontenac de Châteauroux, école de 10 classes en REP+, où l'équipe s'inspire de ces outils pédagogiques en fonction des différents niveaux de classe pour élaborer un projet cohérent du CP au CM2. Selon les besoins, elle met en œuvre des modes d'organisation du travail innovants, grâce au dispositif



DU TEMPS ET DE LA FORMATION

Compétence transversale développée dans l'ensemble des domaines d'apprentissage, la maîtrise de la lecture s'inscrit dans une continuité tout au long des cycles II et III des nouveaux programmes qui entreront en vigueur à la rentrée 2016. Qu'elle soit abordée à partir de supports traditionnels ou numériques, les programmes insistent autant sur une pédagogie explicite de la compréhension que sur les activités d'entraînement et d'automatisation. Mais tout ceci ne s'improvise pas. Et on attend toujours un véritable plan de formation continue, irrigué par les travaux de la recherche qui progresse dans ce domaine. Une formation continue qui permette aux enseignants des écoles de mieux comprendre ce que leurs élèves ne comprennent pas et de s'approprier les démarches pédagogiques, didactiques, à déployer. Il faut aussi du temps donné aux équipes d'écoles pour notamment travailler à la progression des apprentissages dans ce domaine, y compris avec leurs collègues de 6^e dans le cadre des nouveaux cycles. Du temps, des moyens, des ressources qui font souvent défaut et que le SNUipp-FSU continue à revendiquer.

plus de maîtres que de classes (lire p15). À Alençon, un enseignant de CM1-CM2 de l'école La Fontaine, elle aussi classée en REP+, travaille en co-intervention avec une prof de français du collège. Comme à Châteauroux, l'objet du travail est de « traquer l'implicite, repérer des inférences, les reprises nominales par exemple », sauf qu'ici il y a cet intérêt supplémentaire : échanger sur des pratiques qui ne sont pas forcément les mêmes à l'école et au collège (lire p16). Car l'apprentissage de la compréhension, ça ne s'arrête pas non plus à la porte de l'école primaire.

LA LECTURE EN PANNE DE SENS

Les recherches confirment que ce sont les compétences liées à la compréhension qui sont les moins développées et réparties de manière plus inégalitaire chez les élèves français.

Les constats sont convergents. Qu'on mesure les compétences en lecture des élèves français à la fin de l'école primaire ou à la fin de la scolarité obligatoire, la tendance générale est à la baisse. Pour Thierry Rocher, chef du bureau de l'évaluation des élèves à la Depp, il y a depuis les années 2000 « une dégradation des compétences en lecture en fin de collège où 15 à 20 % des élèves ont des faiblesses ». Les difficultés ne se situent pas au niveau du code, car les élèves de CP ont progressé sur les mécanismes de base, mais davantage au niveau de la compréhension et dans les compétences langagières de haut niveau. Selon l'enquête CEDRE⁽¹⁾ conduite au CM2, 40% des élèves n'atteignaient pas en 2009 les objectifs de maîtrise de la langue fixés par les programmes. Dans l'enquête PIRLS⁽²⁾, les CM1 français sont en deçà de la moyenne européenne et, s'ils s'en sortent dans la lecture de

textes narratifs, ils ont plus de difficulté à comprendre les textes informatifs ou à repérer des inférences complexes. Un peu plus tard, vers 15 ans, les résultats de CEDRE 3^e et de PISA⁽³⁾



concordent également : les jeunes Français se situent dans la moyenne en lecture mais 20% d'entre eux sont en difficulté. Plus grave, le système français apparaît très inéquitable puisque le lien y est très fort entre les performances et l'origine sociale et que les écarts se creusent entre les plus faibles et les plus forts. À cela s'ajoutent des inégalités filles-garçons, avec plus de garçons en difficulté de lecture et des inégalités géographiques, confirmées par les tests effectués pendant la journée de citoyenneté. Le tableau n'est pas riant et se noircit encore quand on examine les résultats à des tests de lecture sur écran. L'es-

poir d'un univers numérique plus égalitaire et facilitant la compréhension est à réviser. De récentes recherches montrent en effet qu'il y a une fracture à l'école entre une moitié des élèves qui maîtrisent la lecture-navigation et les autres pour lesquels ces compétences sont fragiles. Et les inégalités sociales perdurent dans la lecture numérique.

⁽¹⁾CEDRE (Cycle des Évaluations Disciplinaires Réalisées sur Échantillons) en CM2 et 3^e / ⁽²⁾PIRLS (Progress in International Reading Literacy Study) en CM1 / ⁽³⁾PISA (Programme for International Student Assessment) à 15 ans

Martine Jaubert, professeure en sciences du langage et didactique du français, à l'Espé d'Aquitaine - Université de Bordeaux

3 QUESTIONS A



« Apprendre à lire le discours des disciplines »

Pourquoi le travail de compréhension ne peut-il pas s'appuyer uniquement sur la lecture de textes littéraires ?

On ne peut pas lire l'histoire de *Mar-got l'escargot* comme on va lire un document scientifique sur l'escargot. Le texte du savoir est souvent composite, hétérogène, dense. Il répond à des questions précises, sur le fonctionnement du vivant par exemple. Ce n'est pas la fonction du texte littéraire. Le travail sur le récit et la narration, auquel les élèves sont davantage entraînés, ne leur sera donc pas utile pour donner de la cohérence et du sens à une double-page documentaire. Les

élèves peuvent, par exemple, ne pas traiter les photos ou schémas, images pourtant fondamentales dans le rapport au réel qu'entretiennent les sciences. Ils peuvent aussi lire le texte du début à la fin sans savoir à quelles questions il répond et dans quel contexte scientifique il s'inscrit.

Il faut prendre en compte l'ancrage disciplinaire des textes ?

Oui, le langage n'est pas transparent et les formes langagières ne sont pas universelles. Les savoirs, en histoire, en maths, en sciences, sont des productions historiques et culturelles, et les discours qui les rendent dicibles sont des productions sociales. Cha-

cun a un cadre d'intelligibilité différent et spécifique. Lire un texte informatif dans une discipline suppose de comprendre le point de vue qui organise le texte, d'adopter la position énonciative pertinente et de s'inscrire dans le contexte disciplinaire, pour espérer en avoir une lecture efficace. Il faut apprendre à lire le discours des disciplines.

Quelles pratiques développer pour cela ?

On doit construire des pratiques de lecture informative, documentaire dans la durée et dès la maternelle pour acculturer progressivement les élèves aux spécificités de ces discours disciplinaires. Un travail de lecture-interprétation mené collec-

tivement est nécessaire pour mettre en œuvre des manières de comprendre, débattre de l'acceptabilité de différentes interprétations et s'appropriier simultanément le fonctionnement des textes et le savoir qu'ils exposent. D'autre part, on ne mesure pas les efforts cognitifs que demandent les changements de discipline dans une journée d'école. C'est pourquoi il est important d'aider les élèves à se réinstaller dans les pratiques, les modes d'agir-parler-penser, les valeurs et les savoirs de chaque discipline en début de séance et de réactiver les stratégies de compréhension adaptées. Les écrits intermédiaires, affiches ou autres traces, sont à ce titre très utiles.

TRAVAIL EN ÉQUIPE À (HÂTEAUROUX (36) UN APPRENTISSAGE AU LONG COURS

À l'école élémentaire Frontenac de Châteauroux, l'équipe enseignante a mis en place un parcours concerté pour l'apprentissage de la lecture tout au long de la scolarité.

« **A**u niveau de l'école, nous portons plus particulièrement une focale sur la lecture dans toutes ses dimensions. » Estelle Ledoux, directrice de l'élémentaire Frontenac à Châteauroux, énonce ainsi clairement que dans cet établissement de dix classes, classé en REP+, l'apprentissage de la lecture est avant tout une affaire d'équipe. Du CP au CM2, la mise en œuvre de dispositifs permettant de prendre en compte les difficultés des élèves est facilitée par l'intervention du maître supplémentaire.

Dès la classe de CP, la mise en place de groupes de besoin pour l'apprentissage du code grâce au dispositif plus de maîtres que de classes permet à chaque élève de progresser à son propre rythme. Puis en CE1, un dispositif passerelle est mis en place en début d'année, regroupant quatre fois par semaine les élèves qui ont besoin de poursuivre les apprentissages du CP, en vue d'une réintégration rapide. « Les collègues de CE1 travaillent avec Lectorino Lectorinette. » L'utilisation de cet outil, élaboré par Sylvie Cèbe et Roland Goigoux, « permet non seulement d'automatiser le déchiffrage et la lecture orale, mais aussi de travailler la compréhension de l'implicite ». « Au cycle 3, les collègues vont enseigner la compréhension en se basant sur l'étude d'ouvrages de littérature de jeunesse », poursuit la directrice. Tandis que *Je lis Je comprends*, élaboré par le Groupe départemental prévention de l'illettrisme de l'Indre pour le 3^e cycle, constitue aussi un outil commun qui n'empêche pas chacune des enseignantes d'user de sa liberté pédagogique, de méthodes empruntées ailleurs et d'organisations élaborées collectivement. « Au CE2, nous travaillons par groupes de besoins » explique l'enseignante Karine Lacoste. Chaque après-midi, tous les CE2 sont répartis en quatre groupes, de 5 à 25 élèves. Les groupes sont constitués selon les résultats au test de fluence. Les objectifs sont définis collectivement, mais chacun a le libre choix des activités à mener pour les atteindre.

Gwenaëlle Tigeon, dans sa classe de CM2 s'appuie sur les exercices et évaluations proposées par *Je lis, je comprends* qui ont comme objectif l'amélioration



Un apprentissage de la lecture pensé en équipe du CP au CM2.

de la compréhension en lecture tout au long du cycle. « Les élèves ont appris à repérer les connecteurs, les substituts, les marques morphosyntaxiques. Ils savent faire des inférences, retrouver les idées essentielles d'un texte et formuler des hypothèses » remarque l'enseignante.

Pas seul devant la difficulté

« Durant le premier trimestre, sur une période de deux semaines, nous travaillons une heure par jour sur le passage de l'explicite à l'implicite, en co-intervention ou en dédoublement avec le maître plus. Et très rapidement, nous remarquons des progrès spectaculaires pour ce qui concerne la fluence de lecture et la compréhension. » explique de son côté Anne-lise Dugay-Flaconneche, enseignante en CM2.

À l'école Frontenac de Châteauroux, l'apprentissage de la lecture est élaboré en équipe, pensé tout au long de la scolarité. Echanges, collaborations entre enseignants et pas seulement avec le maître plus, tout cela demande du temps. Les 108 heures et les temps d'APC ne suffisent souvent pas à cette préparation. « C'est chronophage, mais on ne se retrouve pas seul face à la difficulté et puis on connaît tous les élèves ! » En réfléchissant sur ses diverses pratiques pour l'apprentissage de la lecture tout au long de la scolarité primaire, l'équipe enseignante tâtonne beaucoup et fait évoluer ses méthodes chaque année. Ainsi le projet d'école pour la rentrée 2016 prévoit d'expérimenter *Lector Lectrix* au cycle 3.

LIRE ÉCRIRE

LA COMPRÉHENSION DÈS LE CP

15 % du temps dédié au lire-écrire, soit 1h08 par semaine, sont consacrés aux activités de compréhension dans les classes de CP. C'est un des nombreux résultats de la recherche pilotée par Roland Goigoux sur « l'influence des pratiques d'enseignement de la lecture et d'écriture sur la qualité des premiers apprentissages ». Le rapport de recherche de cette étude vient d'être publié et note la faible place « accordée à la pédagogie de la compréhension au CP » parmi toutes les tâches dont il fait l'inventaire. Pourtant l'analyse confirme qu'un enseignement de la compréhension régulier et intense tout au long de l'année produit des effets positifs sur la compréhension de textes entendus. Elle met également en évidence le poids de la compréhension des textes entendus sur la compréhension autonome de textes lus.

🔗 « Lire et écrire » rapport de recherche téléchargeable sur <http://ife.ens-lyon.fr/>

VOCABULAIRE

PÉDAGOGIE EXPLICITE

Le terme « explicite » revient fréquemment tant dans les prescriptions, comme les programmes ou le référentiel de l'éducation prioritaire, que dans les travaux de différents courants de la recherche. « Enseigner plus explicitement semble être un levier efficace pour les apprentissages de tous les élèves, et particulièrement ceux les plus scolairement fragiles, les plus dépendants de l'action du maître » souligne le Centre Alain Savary. Il publie en ligne un dossier qui fait le point sur ce processus, souvent mal compris, particulièrement recommandé pour enseigner la compréhension.

🔗 <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr>

2003-2016

D'UN CONSENSUS À L'AUTRE

En 2003, une première conférence de consensus sur l'enseignement de la lecture traitait du passage « des premiers apprentissages au lecteur compétent ». On y enterrait les querelles de méthodes en prônant un travail simultané sur le sens et le code. On y soulignait l'importance de l'automatisation des mécanismes de base mais aussi des stratégies. On y apprenait déjà que la compréhension pouvait et devait s'enseigner et aussi que l'apprentissage de la lecture ne pouvait être dissocié de celui de l'écriture.

🔗 <http://www.cndp.fr/bienlire/01-actualite/c-en-parle06.asp>

PROJET LECTURE À ALENÇON (61)

POUR COMPRENDRE LE FILM

Développer chez les élèves des stratégies pour la compréhension fine d'un texte, c'est l'objectif d'un travail en co-intervention des enseignants de l'école et du collège d'un REP+ normand.



Traquer ensemble l'implicite.

Ce matin, dans la classe de Thomas Gouhier à l'école La Fontaine d'Alençon classée en REP+, il y a deux enseignants avec les élèves de CM1-CM2. Vanessa Ozenne, qui enseigne le français au collège Louise Michel est là aussi, dans le cadre d'un projet de liaison École-Collège. Un projet issu d'une analyse partagée des évaluations des élèves en lecture et d'un travail effectué par les équipes enseignantes et les conseillers pédagogiques du réseau. La classe travaille depuis plusieurs semaines sur un ouvrage de littérature jeunesse : *Le vieux fou de peinture*. « Ça se passe où ? Qui sont les personnages ? Quelles sont leur intentions, que pensent-ils ? » demande Thomas à propos du chapitre qu'on étudie aujourd'hui. Il utilise une procédure développée par *Lector-lectrix*, qu'il a mise à sa main, pour amener les élèves à développer des stratégies de compréhension, à « se faire le film » de la scène. Car de fait, les difficultés de ses élèves « résident moins dans le

déchiffrage ou la fluidité de la lecture, à peu près acquis pour le plus grand nombre, que dans la compréhension fine du texte » souligne Thomas. Vanessa relit le texte avec les élèves qui se répartissent ensuite en groupes et miment la scène à tour de rôle. On en discute ensemble, pour s'assurer qu'il ne manque rien, que tous les éléments du « film » sont bien compris et restitués.

Regards croisés

« Des procédures qui sont d'ailleurs transférables à d'autres situations d'apprentissage », relève le maître qui les utilise aussi dans le cadre de productions d'écrits, ou de l'étude de textes documentaires, en histoire par exemple. Et puis il y a cet intérêt, que tous deux relèvent, à échanger sur leurs pratiques qui ne sont pas forcément les mêmes à l'école et au collège mais qui ont pour but d'aider les élèves à construire du sens : « traquer l'implicite, repérer des inférences, les reprises nominales par exemple » détaille Vanessa. Cette coopération va maintenant nourrir la réflexion des enseignants du réseau qui vont concevoir ensemble de nouvelles progressions en français pour l'ensemble du nouveau cycle III. Un travail collaboratif permis par les fameuses « heures de pondération » attribuées dans le cadre du dispositif REP+.

GRUFFALO

UN APPRENTISSAGE MONSTRE

Voici un exemple d'apprentissage explicite et intensif de la compréhension dans des ULIS-école proposé par Sylvie Cèbe maître de conférences à l'Espé de Clermont Ferrand et Isabelle Lardon CPC ASH. A partir du livre « *Le Gruffalo* », elles ont élaboré et mis en œuvre un scénario pédagogique pour « apprendre aux élèves à raconter tout seuls une histoire à quelqu'un qui ne la connaît pas ». Les vingt séances qui le composent visent à leur « apprendre à construire une représentation mentale, rappeler et reformuler les idées principales du texte pour les mémoriser ». Un mémoire de recherche rend compte de ce travail.

« Enseigner la compréhension en lecture à des élèves avec déficience intellectuelle : A quelles conditions ? Avec quels outils ? Et pour quels résultats ? » Mémoire de Master 2, Isabelle Lardon et Mickaël Billebault. Voir aussi FSC N° 417.

CAISSE À OUTILS

DEUX APPROCHES COMPLÉMENTAIRES

Comment travailler les compétences pour comprendre ? Certains proposent des outils exerçant des compétences particulières qu'ils convient ensuite de transférer dans la lecture de textes littéraires ou informatifs. C'est le cas de « *Stratégies pour lire au quotidien* » (Canopé), de l'outil numérique TACIT (Université de Rennes) ou encore de « *Je lis je comprends* » développé par le groupe départemental de prévention de l'illettrisme 36. D'autres comme *Lector & Lectorix* ou son petit frère *Lectorino & Lectorinette* (Retz) proposent des activités de compréhension multidimensionnelles intégrées à la lecture des textes.



LEXIQUE



LES MOTS EN CONTEXTE

Parce que le vocabulaire, sorti de son contexte, n'est rien qu'une liste de mots et parce que tout est point d'appui pour comprendre un texte, Patrick Joole, maître de conférences en langue et littérature françaises à l'Espé de Versailles propose des objectifs qui associent le vocabulaire à la lecture et à la production d'écrit. Invité de la dernière Université d'automne du SNUipp, il détaille une démarche en situation, basée sur l'étude des champs lexicaux et sémantiques.

➤ Rubrique [métier/témoignage](#)

« Un enseignement explicite de stratégies »

En quoi l'enseignement de la compréhension est-il nécessaire à toutes les étapes de la scolarité ?

À mesure que les exigences scolaires augmentent, les élèves sont confrontés à de nouvelles difficultés qu'ils n'arrivent pas tous à surmonter seuls et spontanément. Les enfants pour lesquels on n'avait pas vu de problèmes en début d'apprentissage, parce qu'ils savent parler et ont appris à lire, peuvent en rencontrer pour traiter des textes complexes. Car le langage de l'écrit est un langage formel que tous ne maîtrisent pas. Un enseignement précoce de la compréhension de ce langage formel permet de rendre l'apprentissage plus fluide, de prévenir les difficultés. Plus tard il aide à surmonter les difficultés et à apprendre de ses lectures.

Quelles sont les habiletés nécessaires à la compréhension ?

Bien comprendre suppose d'être à la fois un lecteur fluide et un lecteur stratège. Le stratège est actif, il sait autoévaluer sa compréhension, mettre en œuvre des raisonnements ou des stratégies pour surmonter ses éventuelles difficultés. La fluidité de lecture renvoie elle aux automatismes mais n'est pas assimilable aux seuls automatismes d'identification. Il y a aussi des automatismes de compréhension qui nous permettent de comprendre au fur et à mesure de la lecture en analysant dans un temps très court les mots, leur sens, la syntaxe de la phrase, les relations entre les idées. Quand il rencontre une difficulté, le lecteur expert passe à un mode de traitement du texte plus attentionnel qui lui permet de diagnostiquer le problème et de s'enga-

ger dans un raisonnement explicite pour le résoudre. Il revient sur sa lecture pour une analyse ciblée en fonction de la difficulté rencontrée, de l'objectif de sa lecture, du type de texte lu ou du niveau de compréhension qu'il cherche à atteindre. Il faut développer et intégrer à la fois ces automatismes et ces stratégies chez tous les lecteurs.

Que sait-on des pratiques efficaces pour l'enseigner ?

Les recherches montrent que les pratiques qui ont des effets positifs sont inscrites dans la durée, qu'elles passent par l'oral et par un enseignement explicite et structuré de stratégies. Cet enseignement explicite a trois caractéristiques principales. D'abord l'enseignant y pratique l'étayage et la supervision. Il réduit la complexité de la tâche pour permettre une construction progressive des apprentissages, il affiche clairement l'objectif de la séance et donne des feedback fréquents et immédiats aux élèves pour susciter la réflexion. Il guide l'élève dans sa pratique, montre son expertise en rendant perceptible des mécanismes qui ne le sont pas habituellement. Il conduit ensuite une étape de pratique guidée : des discussions et des débats ciblés où enseignant et élèves collaborent à l'appropriation de stratégies. Enfin le 3^e temps est celui de l'entraînement et du transfert progressif et négocié de la gestion de l'activité du maître vers l'élève.

Quel rôle a le langage oral dans cet apprentissage ?

L'oral est important parce qu'il permet de mettre au jour des modes de

raisonnement propres au langage formel et de développer une attitude de lecteur actif. Pour l'enseignant, l'oral est le moyen de montrer ses raisonnements, de guider les élèves et de voir ce qui est acquis ou pas, ce qui a besoin d'être renforcé et pour qui. D'un point de vue plus général, on sait que les mécanismes de compréhension du langage sont semblables à l'oral et à l'écrit. Les traitements opérés pour l'oral le seront aussi pour l'écrit. Il semble que travailler le langage oral permette de susciter la mise en route des mécanismes propres au traitement du langage complexe.

Cela suppose de la formation ?

La formation des enseignants insiste sur l'apprentissage initial de la lecture et très peu sur son apprentissage continué qui nécessiterait une formation à la compréhension des textes et aux moyens de l'enseigner. On considère qu'une fois que les enfants savent lire, la compréhension va suivre mais il manque souvent une étape entre l'apprentissage initial et le travail disciplinaire. Tant que les enseignants n'auront pas cette formation, pourtant essentielle, qui leur permettrait d'analyser cette activité complexe et d'éprouver eux-mêmes ce qu'ils mettent en œuvre pour comprendre, il leur sera difficile de prendre conscience des obstacles que rencontrent les élèves.



LES TRAVAUX DE MARYSE BIANCO, ENSEIGNANTE-CHERCHEUSE À L'UNIVERSITÉ GRENOBLE-ALPES, PORTENT NOTAMMENT SUR LES LIENS ENTRE LE DÉVELOPPEMENT DU LANGAGE ORAL ET L'APPRENTISSAGE DE LA COMPRÉHENSION EN LECTURE COMME EN TÉMOIGNE SON DERNIER LIVRE PARU EN 2015 : DU LANGAGE ORAL À LA COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT (PUG).

« UN LECTEUR FLUIDE ET STRATÈGE. »

PLAN AUTISME

CARTE SCOLAIRE

Dans le cadre du troisième plan autisme, 50 nouvelles unités d'enseignement maternelle verront le jour en septembre 2016. Dans un premier temps, certaines ouvertures réalisées par les DASEN étaient prises sur les dotations départementales. En réponse au courrier du SNUipp-FSU, le ministère vient de confirmer que, sur les 3911 moyens supplémentaires alloués au primaire pour la prochaine rentrée, une dotation nationale de 76 postes était bien réservée pour des dispositifs particuliers, dont les nouvelles unités autisme. Donc à vérifier lors des opérations de carte scolaire départementales.

CRPE

HAUSSE DES CANDIDATURES

81 139, c'est le nombre de candidats postulant aux concours externes de professeurs des écoles (CRPE) de la session 2016, une hausse de 9% par rapport à 2015. Ils sont 68 816 pour le concours externe, 532 pour le concours externe spécial et 12 791 pour le troisième concours. L'augmentation des candidats se retrouve dans des académies habituellement moins attractives : Reims (+34%), La Guyane (+26%), Créteil (+17%), Amiens (+15%). Ce nombre de candidats sera affiné après élimination des doubles inscriptions, candidatures non recevables etc.



EN LIGNE

LE SNUIPP ENQUÊTE AUPRÈS DES PE STAGIAIRES

Contenus de formation, suivi et accompagnement, stages, charge de travail : pour la deuxième année consécutive, le SNUipp-FSU lance une enquête auprès des professeurs des écoles stagiaires pour faire le point sur les conditions de leur formation en ESPE. Fort des résultats qu'il rendra publics, le syndicat s'adressera au ministère d'ici fin juin pour porter des propositions d'améliorations concrètes pour la formation et l'entrée dans le métier, dont notamment un stage en responsabilité ne dépassant pas un tiers-temps. À remplir en ligne toutes affaires cessantes !

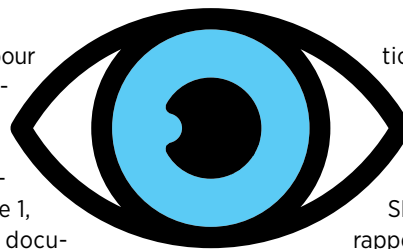
<http://questionnaires.snuipp.fr/limesurvey/index.php/242361/lang-fr>

Rubrique [Le métier / la formation](#)

Maternelle

Documents d'accompagnement, observer pour évaluer

Du nouveau et du concret pour les enseignants de maternelle ! Après les décrets instituant le carnet de des apprentissages et la synthèse des acquis de fin de cycle 1, le ministère met en ligne les documents d'accompagnement nécessaires à la mise en œuvre de ces outils d'évaluation dont le caractère « positif et bienveillant » est réaffirmé. Basé essentiellement sur l'observation des élèves, le carnet de suivi des apprentissages devra accompagner l'élève tout au long du cycle 1. Les textes publiés sur Eduscol expliquent comment passer d'une « observation instrumentée » à ce carnet de suivi : fini le livret de compétences et les tableaux d'items à cocher, foin du « catalogue de fiches d'évaluation » on prône dorénavant « un carnet d'observation au long cours », « un carnet de traces et d'interprétation » et « un carnet de communication avec les parents ». Dans un livret de 50 pages, le ministère détaille des observables d'indicateurs de progrès permettant de suivre et mesurer les évolutions des élèves dans les différents domaines d'apprentissage. Un autre texte présente de façon complémentaire quelques « points de vigilance » qui, sans vouloir établir de normes, attirent l'atten-



tion sur de possibles difficultés dans le développement et les apprentissages des élèves. le site est illustré d'exemples carnets de suivi. Comme le SNUipp l'avait demandé, le texte rappelle que ces carnets « proposés dans les ressources visent à illustrer diverses approches possibles. Ils ne sauraient être considérés comme des modèles nationaux mais comme des aides à la réflexion des équipes. » Ainsi, si la tenue du carnet de suivi est obligatoire, son format est laissé à l'appréciation des enseignants.

Un travail en équipe nécessaire

Ce n'est pas le cas de la synthèse des acquis de fin de cycle 1, qui, elle, doit être un document national « pour faciliter la communication de ces éléments pédagogiques » quel que soit le lieu où se situe l'école maternelle. Eduscol met donc en ligne le modèle national de cette synthèse. Reste que pour mettre en place ces outils de suivi dès la rentrée 2016, les enseignants vont avoir besoin de temps. Il est donc nécessaire de mettre dès maintenant à leur disposition celui des APC comme le réclame le SNUipp. ALEXIS BISSERKINE

<http://eduscol.education.fr/>

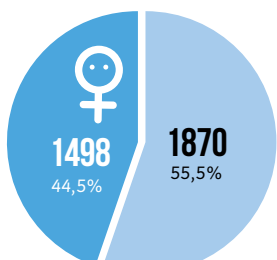
ENCADREMENT À L'ÉDUCATION NATIONALE : OÙ SONT LES FEMMES ?

En 2014-2015, l'Éducation nationale employait 1 052 700 personnes, dont 743 200 femmes, soit 70,6 % de l'ensemble des personnels du ministère. Mais les femmes représentaient seulement 44,5 % des personnels d'inspection et 27,4 % des recteurs

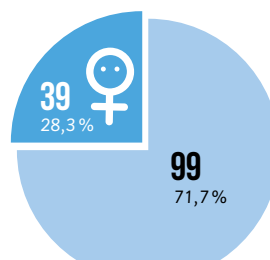
bilan social 2014-2015 du MENESR

RÉPARTITION DES PERSONNELS D'INSPECTION

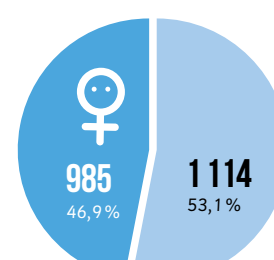
femmes hommes



PERSONNELS D'INSPECTION



DASEN ET DAASEN



IEN



PSYCHOLOGUES

PREMIER TEXTE POUR UN NOUVEAU CORPS

Le ministère vient de finaliser le référentiel de connaissances et de compétences des psychologues de l'Éducation nationale. Il sera annexé au décret créant le nouveau corps qui devrait être publié en septembre ou octobre 2016. Le SNUipp-FSU a été entendu. Le texte du référentiel reprend les propositions faites par le syndicat, qui demandait qu'il ne soit ni un « cahier des charges », ni un protocole d'évaluation, mais qu'il décrive l'ensemble des activités possibles d'un psychologue de l'Éducation nationale du point de vue des connaissances et des compétences requises. Les psychologues des écoles déjà en poste auront de janvier à juin 2017 pour opter pour l'intégration ou le détachement dans le nouveau corps et les premiers recrutements débiteront par un concours organisé en juin 2017. Le SNUipp-FSU a demandé que ce concours soit l'occasion d'un effort significatif dans les recrutements qui doit aller au-delà d'un simple rattrapage des postes perdus ces dernières années et permettre une révision à la baisse des taux d'encadrement.

🔗 Rubrique [L'école / Le système](#)

Direction d'école : sortir de l'immobilisme

Les directrices et directeurs d'écoles ne voient toujours rien venir du côté de la simplification promise. Pourtant l'urgence est là dans un dossier laissé en jachère malgré les fortes attentes des personnels.

Le chantier engagé depuis plus de deux ans sur le protocole de simplification de la direction d'école est toujours au point mort. Manifestement, ce n'est pas un enjeu pour l'administration qui refuse de prendre en compte l'aspiration des directrices et directeurs à un réel allègement des tâches. Pourtant, mais dans de trop rares endroits, les protocoles mis en place à l'issue des consultations départementales permettent quelques avancées. Ainsi en Corrèze, la direction académique a renoncé à effectuer des enquêtes départementales et limite désormais sa communication à destination des écoles à une lettre d'information par semaine sans pièce jointe. Même principe de communication hebdomadaire dans les Alpes-Maritimes par l'intermédiaire d'une lettre électronique adressée aussi aux adjoints. Pourquoi ce qui est possible ici, ne le serait-il pas

ailleurs ? Le SNUipp-FSU a demandé au ministère un bilan des protocoles à ce jour pour faire le point et accélérer leur mise en place. Il y a urgence à sortir d'un immobilisme d'autant plus mal vécu sur le terrain que d'autres difficultés se font jour sur le dossier de la direction et du fonctionnement de l'école. Certains DASEN maintiennent un profilage des postes de direction alors même qu'une circulaire ministérielle vient d'inviter les recteurs à limiter cette pratique. Les quelques mesures positives actées comme le temps de décharge pour les écoles de 2 et 3 classes se heurtent à des difficultés de mise en œuvre faute de moyens de remplacement (lire page 9). Inacceptable pour le SNUipp qui va rendre public l'état réel des décharges de direction des petites écoles et s'adresser à la ministre pour lui demander de respecter ses engagements. PHILIPPE MIQUEL

FORMATION CONTINUE

UNE RELANCE ? QUELLE RELANCE ?

A la rentrée 2016, il n'y aura pas de « *plan exceptionnel de formation continue* » comme l'avait déclaré le ministre de l'Éducation le 22 janvier dernier. C'est malheureusement ce qu'on peut retenir des annonces faites par la directrice de la DGESCO au Conseil supérieur de l'éducation le 25 mars. Celle-ci a annoncé l'utilisation, dès la rentrée prochaine, d'une partie des 3800 créations de postes pour augmenter le volume de formation des PE. 700 postes serviraient notamment à abonder les brigades de remplacement pour dégager dès l'an prochain l'équivalent d'une demi-journée supplémentaire de formation par enseignant. Mais selon le SNUipp, ces postes, déjà répartis et utilisés dans les opérations de carte scolaire, ne sont pas dédiés spécifiquement à la formation continue et doivent servir à l'ensemble des missions de remplacement. On voit mal dans ces conditions comment tous les enseignants pourraient bénéficier d'un temps de formation supplémentaire. On peine à comprendre d'ailleurs comment cette demi-journée pourrait suffire pour que les enseignants lisent les nouveaux programmes, les mettent à leur main, les discutent en équipe. Et au-delà, comment ce temps

supplémentaire leur permettrait d'accéder aux nouvelles connaissances produites par la recherche en éducation.

La DGESCO évoque aussi 230 postes qui devraient être affectés aux maîtres-formateurs pour porter leur décharge de service d'un quart à un tiers de temps. Mais là encore, on sait que cette augmentation sera réservée aux PEMF devant suivre davantage de stagiaires et on mesure mal l'impact que cela pourrait avoir sur la FC.

Le ministère annonce encore le développement et l'évolution de la plateforme magistère et la retransmission en ligne de séminaires pour les formateurs. Mais pour le SNUipp, la formation doit s'effectuer en priorité en présentiel et elle doit aussi prendre de nouvelles formes comme, par exemple passer par les recherches actions ou l'engagement des enseignants dans les formations universitaires. Au final, des mesures loin de répondre aux besoins des enseignants et à la revivification de la FC que le SNUipp appelle de ses vœux et pour laquelle il a transmis des propositions à la ministre.

www.snuipp.fr 🔗 Rubrique [Le syndicat / les interventions](#)

ALEXIS BISSERKINE

Brest : des élèves gardiens

Né aux îles Marquises, le concept d'aire marine éducative s'exporte dans le Finistère. Une école suit une baie avec des scientifiques pour évaluer et protéger sa biodiversité.

Une poignée de sel déposée sur les trous en forme de huit dans le sable. Petit bouillonnement, puis une tête gluante sort de la vase et surgit la coquille noire du « couteau ». Cris, yeux ébahis ! Rédoine est le premier à s'en emparer et courir vers sa maîtresse. En ce jour de grande marée dans la rade de Brest, trois classes s'ébattent sur la baie de Kéraliou sous un doux soleil de mars, les CM1 et CM2 de l'école du Forestou située de l'autre côté de la rade et une classe de 6^e du collège de l'Iroise avec leur professeur de SVT. La journée s'inscrit dans le travail annuel de cette éco-école qui a choisi cette année le thème de la biodiversité marine. Avec en ligne de mire la création de la première aire marine éducative (AME) de la métropole. L'idée est de suivre une baie avec des scientifiques, par des comptages et des actions de protection. Le concept vient... des îles Marquises. En octobre, l'école a reçu la visite d'une délégation polynésienne, venue au colloque national des Aires marines protégées (AMP) organisé dans la ville. Dans cet archipel français du Pacifique, ce sont six zones qui sont protégées par une école depuis 2013. Les scientifiques ont défini des zones bien précises dont s'occupent les élèves avec des prélèvements réguliers permettant d'observer les évolutions et de veiller à leur protection. « Ils ont ainsi fait déplacer le port de mouillage des barques », explique Anne Nicolas, de l'agence des AMP.

Pêcher sans épuiser

Depuis cette rencontre, les petits Brestois se mobilisent pour « répondre à l'appel à projet en avril », expliquent les enseignantes du cycle 3 Myriam Floc'h et Béatrice Delemailly. L'école propose de suivre la baie de Kéraliou où les classes observent les espèces depuis plusieurs années. Les élèves ont révisé la faune et la flore qu'ils pourraient trouver dans leur baie et mémorisé les règles pour pêcher sans épuiser. Florence Sénéchal, de *Brest métropole*, a mené à l'école des ateliers pour reconnaître coquil-



Fin avril, les cinq classes d'élémentaire iront en séjour découverte sur la presqu'île de Crozon, où ils pourront comparer le produit de leur pêche à pied car d'une baie à l'autre les espèces diffèrent.

lages et crustacés, respecter les tailles minimales à l'aide d'une réglette, en complément d'une exposition installée dans le hall. « *On remet les rochers comme ils étaient* », se souvient Léo. « *On ne marche pas sur les herbiers* », ajoute Liyana. Les cycles 2 sont venus mettre ces principes en application sur la baie en septembre, les cycles 3 en mars et les cycles 1 iront en juin. Chaque classe a traité la sortie à son niveau, les plus jeunes par des dessins d'observation, les CE2 avec des fiches d'identité des animaux prélevés et les plus grands ont « *inventorié la quinzaine d'espèces trouvées, bigorneaux, crevettes, étoiles de mer* », relate Myriam. Ils ont noté « *à quel endroit de la plage ils les ont trouvés, à quelle profondeur* » avant de les classer. Cela servira de base à une première cartographie de la baie mais l'obtention du label aire marine éducative permettra d'al-

« Suivre une baie avec des scientifiques. »

ler plus loin, d'obtenir des AMP une aide financière pour mener une véritable étude scientifique. Leur partenaire scientifique pourrait être Océanopolis, le centre de la mer sur le port, ou le CPIE, Centre permanent d'initiation à l'environnement de Morlaix qui accompagne déjà l'école. « *Ce serait intéressant de travailler sur la durée* », reconnaît la directrice Bénédicte Compois, « *Et d'établir des interactions avec les autres usagers* ». Parmi les axes de travail possibles : « *des comptages, la mise en place d'une signalétique ou d'échanges avec les pêcheurs à pied* ». En attendant la finalisation du dossier, les élèves terminent pour juin des panneaux sur les familles d'animaux, une charte de pêche à pied et ils préparent des questions à leurs homologues des Marquises pour leur demander conseil, lancer « *des bouteilles à la mer... électroniques* ».

LAURENCE GAIFFE

de la baie

Sébastien Turpin, professeur coordinateur de Vigie-Nature école

3 QUESTIONS À



« *Les élèves comprennent mieux en étant dans le concret* »

Les aires marines éducatives s'inscrivent dans les sciences participatives, de quoi s'agit-il ?

Les programmes de sciences participatives proposent à toutes sortes de publics, dont des élèves, de collecter des données envoyées ensuite à des scientifiques. Par exemple, Vigie-nature école travaille sur l'impact des changements (augmentation de la surface des villes, intensification de l'agriculture) sur la biodiversité. Il y a sept observatoires proposés aux scolaires pour suivre les escargots, les oiseaux des jardins, les vers de terre, les insectes pollinisateurs, les bigorneaux, les chauves-souris et les plantes sauvages. Les protocoles sont simples à mettre en place pour les classes, avec des fiches permettant de reconnaître les espèces et un site pour envoyer les relevés aux chercheurs du museum. Il faut un grand nombre de données pour aboutir à une publication scientifique, c'est pour cela qu'on travaille aussi avec d'autres publics, agriculteurs, naturalistes.

Comment peut procéder un enseignant intéressé ?

Nous avons des protocoles variables selon les espèces à observer mais accessibles à tous les enseignants, même sans formation scientifique. Par exemple pour les vers de terre, on définit trois zones d'1 m² dans un

espace vert de l'école, on tond à ras et on verse un mélange d'eau et de moutarde, irritante pour les vers qui vont donc remonter à la surface, ce qui permet de les compter. A faire une fois par an et sur plusieurs années, c'est mieux. Sur l'Île-de-France, on arrive en fin d'année à organiser des rencontres entre les scientifiques et les élèves.

Quels sont les apports de telles démarches pour les élèves ?

Les élèves comprennent mieux en étant dans le concret. En tant qu'enseignant de SVT, je faisais des recherches avec les élèves sur l'ours polaire, l'orang-outan mais cela restait lointain, ils ne pouvaient rien faire pour les préserver. Là ils sont sur le terrain et découvrent que la nature est beaucoup plus riche que ce qu'ils imaginaient, qu'elle est là juste à côté d'eux et qu'ils peuvent agir pour la protéger avec des friches, des hôtels à insectes ou des nichoirs. Et suivre l'effet de ces actions sur le temps. Ils apprennent à observer, déterminer les espèces, en se posant des questions et leurs relevés vont vraiment servir à des chercheurs. Cela démystifie le milieu de la recherche et peut susciter des vocations...

www.vigienature-ecole.fr

PROFESSEUR EN SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (SVT), SEBASTIEN TURPIN EST DÉTACHÉ AUPRÈS DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS POUR COORDONNER LE PROGRAMME VIGIE-NATURE ÉCOLE, QUI PROPOSE DES PROTOCOLES DE SUIVI D'ESPÈCES ADAPTÉS AUX SCOLAIRES.

EN BREF

RÉSEAU

DES SCIENCES PARTICIPATIVES

Aider les scientifiques à collecter des données sur un milieu naturel, tel est l'objectif des sciences participatives, un concept qui irrigue aujourd'hui de nombreuses démarches éducatives, Vigie nature, Bio Lit. Enseignants et élèves s'unissent à des scientifiques pour recenser, compter et observer l'évolution des espèces d'un lieu donné, jardin, plage, montagne. Les initiatives sont réunies dans un Collectif national sciences participatives – biodiversité créé en 2012.

www.naturefrance.fr/sciences-participatives

RESSOURCES

DES AIDES DANS CHAQUE RÉGION

Parmi les partenaires susceptibles d'apporter leur aide aux enseignants intéressés par un travail sur le développement durable figurent en bonne place les CPIE, Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE). Il en existe 80 sur le territoire, structures associatives accompagnant les actions de protection de l'environnement, émanant des mairies, des écoles. Le CPIE de Morlaix suit ainsi les écoles bretonnes sur la pêche à pied, d'autres comme en Corrèze travaillent sur « *Un dragon dans mon jardin* ». www.cpie.fr



SCIENCES

IMPORTANCE DE L'EXPÉRIMENTATION

Corinne Marlot, professeure en didactique des sciences, est venue à l'Université d'automne du SNUipp-FSU en octobre 2015 rappeler l'importance de l'expérimentation en sciences et des difficultés que cela peut représenter en l'absence de culture scientifique. Elle prône un accompagnement des enseignants, un « rapprochement entre les équipes de chercheurs et les établissements » pour qu'élèves et enseignants puissent bien « comprendre l'enseignement – apprentissage scientifique ».

[Rubrique Le métier/Témoignages](#)



665

C'est le nombre de classes et d'écoles qui ont participé cette année au concours d'écriture « L'abécédaire du vivre ensemble » organisé par le SNUipp-FSU en partenariat avec la Bnf, la Ligue de l'enseignement, la ville de Paris, les éditions Actes Sud junior et le Café pédagogique. Palmarès en ligne sur www.snuipp.fr



TÉMOIGNAGE

C'EST LE SAVOIR QUI FAIT AUTORITÉ

Pour Bruno Robbes, maître de conférences en Sciences de l'éducation à l'université de Cergy-Pontoise et invité à la dernière université d'automne du SNUipp-FSU, l'autorité dans la classe n'est pas naturelle à l'enseignant. Etre, avoir et faire autorité se construit dans l'analyse de situations professionnelles, un travail sur son propre rapport au savoir et par une solide formation pédagogique et didactique.

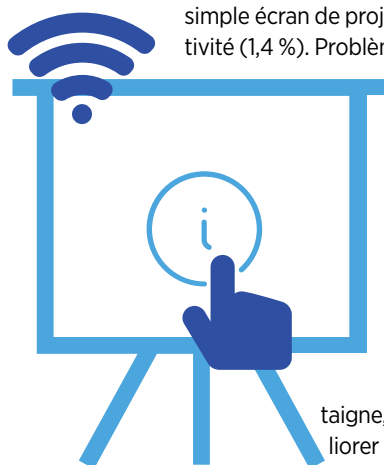
➤ Rubrique [Le métier / Témoignage](#)



NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

LE TABLEAU BLANC NE FAIT PAS LE PRINTEMPS PÉDAGOGIQUE

« Certains outils technologiques, comme le TBI, sont possiblement plus complexes et chronophages à intégrer que d'autres en salle de classe. » Une enquête réalisée par Thierry Karsenti, un chercheur québécois, tire le bilan de l'équipement de la quasi-totalité des classes du Québec en tableaux blancs interactifs. Si 73,6% des enseignants disent préférer cet outil au tableau noir, plus de la moitié ne s'en servent jamais ou rarement. La plupart l'utilisent en fait comme un simple écran de projection et rares sont ceux qui profitent de son interactivité (1,4%). Problèmes techniques qui obligent les enseignants à prévoir



aussi une séance sans TBI; inéquation avec les usages pédagogiques des maîtres car, selon le chercheur, le TBI « visse l'enseignant devant la classe dans une posture magistrale » ; manque de formation ou rejet devant le caractère obligatoire de l'équipement, les raisons ne manquent pas pour expliquer ce désamour. Et le chercheur de conclure qu'« on a bien mis la charrue avant les bœufs » en investissant dans le matériel sans tenir compte des pratiques réelles des enseignants. De quoi relativiser les conclusions d'un récent rapport de l'institut Montaigne, le think tank libéral, pour qui le numérique peut améliorer les performances de l'école en favorisant une « acquisition plus systématique et efficace des savoirs fondamentaux ».

Interrogé par le Café pédagogique, le spécialiste du numérique éducatif André Tricot note le caractère « militant » du discours de l'Institut car dit-il « si l'efficacité d'un système éducatif ne tenait qu'aux outils pédagogiques utilisés ce serait simple ! » ALEXIS BISSERKINE

NOUVEAUX PROGRAMMES

PREMIER (!) DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT

Enfin disponible sur le site Eduscol, un document d'accompagnement des nouveaux programmes 2016 pour l'école élémentaire. Il apparaît dans la rubrique cycle II au chapitre « Questionner le monde ». On attend avec impatience une accélération de la mise en ligne de ces documents au moment où les enseignants des écoles vont se lancer dans la préparation de la prochaine rentrée.

➤ <http://eduscol.education.fr/pid34139/cycle.html>

PISA À LA LOUPE

MATHÉMATIQUES ET MÉMOIRE

Poursuivant son analyse des résultats de PISA 2012, l'OCDE s'est penchée sur l'impact des stratégies de mémorisation sur la réussite en mathématiques. L'étude met en évidence un paradoxe. Si le travail de mémorisation et de « par cœur » s'avère très efficace pour la résolution de problèmes simples, il devient inutile à mesure que les tâches se complexifient. Ce qui amène l'OCDE à conclure: « pour compter parmi les plus performants, les élèves de 15 ans doivent apprendre les mathématiques d'une façon plus réfléchie, ambitieuse et créative. »

➤ www.oecd-ilibrary.org/fr

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

RÉSULTATS EN BAISSÉ

L'histoire-géographie est une discipline atypique. Les élèves l'aiment bien et les garçons y sont meilleurs que les filles. Telles sont les conclusions de l'enquête Cèdre présentée dans le dernier numéro des dossiers de la DEPP. Plus inquiétant, l'enquête révèle un niveau alarmant à la sortie du primaire et des écarts qui ne font que se creuser au collège. En cause, une maîtrise du vocabulaire problématique et une approche trop superficielle de la discipline au détriment de l'acquisition des concepts qui lui sont propres.

LE BRÈVE

QUESTION RÉPONSE

Je sors avec ma classe pour me rendre dans une salle de sport, quelles sont les règles d'encadrement officielles ?

« À l'école élémentaire, l'enseignant peut se rendre seul, avec sa classe, soit à pied soit en car spécialement affrété pour la sortie scolaire, sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi-journée de classe (par exemple : gymnase, salle de sport, piscine, bibliothèque municipale).

« À l'école maternelle, pour le même type de sortie, l'enseignant doit être accompagné d'un adulte.»

Le SNUipp-FSU a édité un guide pratique complet, « Responsabilité, sécurité », à disposition dans votre section départementale ou sur le site Internet : snuipp.fr/rubrique/Publications/Brochures.



Taux minimum d'encadrement selon les types de sorties scolaires

	ÉCOLE MATERNELLE	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
SORTIE RÉGULIÈRE	2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe <i>Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8.</i>	2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe <i>Au-delà de 30 élèves, un adulte supplémentaire pour 15.</i>
SORTIE OC-CASIONNELLE SANS NUITÉE	2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe <i>Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8.</i>	2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe <i>Au-delà de 30 élèves, un adulte supplémentaire pour 15.</i>
SORTIE AVEC NUITÉE(S)	2 adultes ⁽¹⁾ au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe <i>Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8.</i>	2 adultes ⁽¹⁾ au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe <i>Au-delà de 20 élèves, un adulte supplémentaire pour 10.</i>

NB 1: Lorsque dans le cadre de sorties scolaires, des regroupements de classes ou des échanges de services sont organisés, le maître de la classe peut être remplacé par un autre enseignant.

NB 2: Concernant l'encadrement dans le cadre d'un transport en car, l'ensemble des élèves, qu'ils soient d'une ou de plusieurs classes, est considéré comme constituant une seule classe.

⁽¹⁾ En ce qui concerne les personnes chargées de la vie collective en dehors des activités d'enseignement et de l'animation des activités physiques et sportives, le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) est conseillé. Circulaire du 21 septembre 1999.

LU DANS LE BO

N° SPÉCIAL DU 2 DU 3 MARS 2016

- Le programme des opérations statistiques 2016

N° 9 DU 3 MARS 2016

- L'accès à la hors classe; le programme des cadets de la sécurité civile; la liste d'aptitude IEN

N° 10 DU 10 MARS 2016 :

- Les modalités de mise en place et d'organisation des régions académiques; la liste des sections internationales; la titularisation au 1^{er} septembre 2016 des personnels de direction recrutés au 1^{er} septembre 2015

N° 11 DU 17 MARS 2016

- Le diplôme national du brevet: modification des modalités d'attribution

N° 12 DU 24 MARS 2016

- Le programme d'activité 2016 de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

PROCHAINE CAPN LE 24 MAI

La Commission administrative paritaire nationale (CAPN) s'est tenue le 15 mars 2016 et a concerné les promotions des détachés à l'étranger. Pour toute information, vous pouvez contacter le secteur hors de France du SNUipp-FSU.

La prochaine CAPN aura lieu le mardi 24 mai 2016 et traitera notamment des promotions des détachés en France, des stages longs nationaux ASH (DEPS, CAPA-SH A, B, C et D TED autisme, DEPS) et des demandes de détachements de fonctionnaires de catégorie A dans le corps des professeurs des écoles. Vous pouvez prendre contact avec votre section départementale du SNUipp-FSU pour le suivi de votre dossier.

Plus que jamais, vivre ensemble

Partager, accepter les différences, sortir des stéréotypes, se connaître, se comprendre, se respecter, aller vers l'autre... Vive les livres pour construire une culture du vivre ensemble. La culture, encore et toujours, pour que les enfants mettent des mots sur les émotions, les idées. Pour qu'ils apprennent à lire, à dire, à vivre ensemble. L'école n'est pas seule : les auteurs, les éditeurs nous offrent de belles occasions de parler de tout ça.

LE COUP DE CŒUR
BLANCHE-NEIGE ET LES 77 NAINS,
 Davide Cali, ill. Raphaëlle Barbanègre,
 Ed. Talents hauts. Cycle 2



Ils sont gentils les nains de lui offrir l'hospitalité contre « un peu de ménage ». Mais avec 77 nains, Blanche-Neige n'en peut plus ! Retenir 77 prénoms, préparer 77 pique-niques, raconter 77 histoires le soir... De quoi s'enfuir en courant et réclamer non pas une, mais deux pommes empoisonnées à la méchante sorcière, histoire d'aller dormir le plus longtemps possible. Et prière de ne pas la réveiller ! Un conte revisité, détourné, où la jeune fille n'est pas assignée à un rôle de nunuche attendant un prince charmant, mais prend ses décisions librement. Réjouissant.



INTERDIT AUX ÉLÉPHANTS,
 de Lisa Mantchev, ill. Taeun Yoo, Ed. Les éditions des éléphants/ Amnesty international. Cycles 1, 2

Avoir un éléphant comme animal familier, c'est être « toujours un peu à part ». On a beau le savoir, c'est bien triste d'être refoulé du Club des animaux. Mais avec les autres exclus, un autre monde est possible ! La pancarte sur leur nouvelle cabane annonce « bienvenue à tous » et non « pas d'étranger ». Un texte simple, à la première personne du singulier, qui égrène de bien jolies choses sur l'amitié. Des illustrations qui complètent avec gaieté et douceur une histoire qui refuse les discriminations.



MON PAYS EN PARTAGE,
 de Yves Pinguilly, ill. Sandra poirot-Cherif, Ed. Rue du monde. Cycles 2 et 3

Des poèmes pour dire des histoires venues d'ailleurs, des coutumes, des plats, des expressions du monde entier. Des poèmes contre le repli, la méfiance, la froidure. Des mots à partager, qui ne taisent pas la réalité de l'exil, du terrible chemin vers un pays qu'on espère moins hostile. Des mots qui dansent, qui tanguent, qui nous embarquent pour un pays de partage et même plus. « On croirait que le monde entier a réuni ici tous ses accents pour une seule et belle harmonie ».



COMPTE COMME MOI,
 d'Atiq Rahimi, ill. Olivier Carpentier, Ed. Actes sud junior. Cycles 1 et 2
 « J'ai deux yeux comme toi, l'un pour regarder, l'autre pour voir. »

Comme une ritournelle, comme un poème, une comptine, de page en page, l'auteur entraîne son jeune lecteur vers une meilleure connaissance de soi passant par cet autre qui parle. La lecture se déroule grâce à un subtil jeu de rabats qui garde à chaque moment un suspens. « Les mots du corps pour initier à la subtilité des émotions et du vivre ensemble » dit l'éditeur. Le graphisme épuré, aux silhouettes colorées sur des fonds aux couleurs chaleureuses, fait écho à l'apparente simplicité du texte.



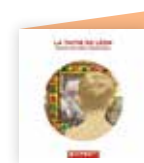
ON N'EST PAS SI DIFFÉRENTS !
 de Claire Cantais, ill. Sandra Kollender, Ed. la ville qui brûle. Tous cycles
 « Oh la la... tu n'es pas comme moi, toi ? Si, je suis comme toi, je suis une enfant ! Mais j'ai un truc en

plus... je suis handicapée. » Et rire, pleurer, jouer, aimer... on peut le faire ensemble. Des mots tranquilles et des couleurs saturées mettant en scène des enfants « pas comme les autres » mais tellement comme les autres. Un graphisme résolument pop art pour accompagner un texte essentiel pour interroger les différences, parce qu'il n'est jamais trop tôt pour lutter contre les stéréotypes.



UN MONDE DE BONNES MANIÈRES,
 de Eliane Karsaklian et Raphaël Martin, ill. Jessica Das, Ed. De la Martinière jeunesse. Cycles 1 et 2

À l'étranger, on peut vite passer pour un mal élevé ! Si certains usages, mondialisation oblige, ont tendance à se répandre aux quatre coins de la planète, les vieilles habitudes ont la vie dure et leur diversité reste incroyable. Pour s'étonner, sourire, découvrir, comprendre et respecter les usages ici ou là, à table, chez soi, à l'école, en famille, pour les fêtes... un livre qui fait voyager. Saviez-vous, par exemple que tirer la langue pour les Tibétains, c'est une tradition ancienne pour se saluer ?



LA TÂCHE DE LÉON
 de Marion le Hir de Fallois, ill. de Séverine Perrier, Ed. Kilowatt. Cycle 3

Quand les forains arrivent Léon oublie tout : la tache sur son visage, l'école où il fait peur, le violon qui lui fait pourtant tout oublier, et même Juliette... Avec l'ex femme à barbe ou le nain de la fête foraine, Léon s'évade de sa vie et apprend la vie, sur fond de manèges et d'histoires d'amour. Un texte superbement écrit, simple et joliment construit grâce aux histoires dans l'histoire. Les illustrations « collages surréalistes » donnent une touche étrange à ce joli livre sur la différence et le regard des autres. Une édition soignée, un format carré et un papier doux aux doigts...

MARION KATAK www.facebook.com/marion.katak

JEU TRADITIONNEL À NICE (06)

LE RETOUR DU PITCHAK



Lancer, estimer la trajectoire du pitchak, s'adapter rapidement, rattraper.

Une trentaine de rondelles de vieilles chambres à air de bicyclette assemblées entre elles par une ficelle. Voilà le «pitchak» et cette balle de jonglage fait le régal des élèves de CE2 de l'école Rancher à Nice. A la récréation, ils se le passent et jonglent de toutes les manières possibles, au pied comme les footballeurs mais aussi à la main avec deux pitchaks ou bien encore en mêlant les deux. Pour la maîtresse Marie Rizzo, «c'est le jeu idéal pour les récréations». Sans contact, non violent, il ne demande pas beaucoup d'espace car le pitchak ne rebondit pas. «Il plait beaucoup aux élèves car il offre de multiples possibilités, ajoute Marie, je leur en prête plusieurs pendant les récréations mais nous l'utilisons aussi en EPS, afin de travailler sur des jeux qui puissent être réinvestis durant les récrés.» Passe à 7, passe au capitaine, passe en éventail, passe en cercle avec un gêneur, les possibilités semblent en effet infinies et les élèves inventent sans cesse, comme dernièrement «le panier-marelle» qui se sert des tracés au sol dans la cour. Marie a redécouvert le pitchak grâce à Serge Gabrielitch, professeur d'EPS au collège Henri Fabre qui a redonné une actualité à ce jeu traditionnel du pourtour médi-

terraneen pratiqué notamment en Algérie dans les années 50 et star des cours de récré à Nice dans les années 70.

Éducation physique, patrimoine et solidarité

Des origines incertaines qui l'apparentent aussi au «pilou», un ancien jeu de jongle niçois qui se joue avec un volant fabriqué dans une pièce de monnaie trouée. Grâce à l'association sportive du collège qui fabrique, diffuse et promeut le pitchak dans le cadre d'un projet d'éducation à la santé et à l'économie sociale et solidaire, celui-ci essaime dans quelques écoles de ville. On y joue à la main en maternelle puis progressivement au pied ensuite, pour arriver enfin à des pratiques plus réglées : en nombre pair, face à face dans des cercles tracés au sol, pour faire tomber le pitchak dans le camp de l'adversaire... Après cette initiation, Marie attend maintenant que d'autres enseignants se mettent à l'activité pour que le pitchak évolue chez les pitchouns.

ALEXIS BISSERKINE

Le site officiel du projet «Le pitchak pour les pitchouns» tenu par les collégiens : <http://pitchak.com>

EN BREF

RÉFUGIÉS

EUX, C'EST NOUS

30 pages et 3 euros, il n'en faut pas plus pour découvrir «Eux, c'est nous.» le petit livre écrit par Daniel Pennac, Jessie Magana et Carole Saturno, illustré par Serge Bloch et co-édité par l'ensemble des éditeurs jeunesse. Des textes courts et des dessins pour aider les plus jeunes à comprendre la situation tragique des milliers de réfugiés qui affluent vers l'Europe et peut-être se révéler plus accueillants que leurs aînés.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE CONCOURS «ENERGIVORES»

Les EnergivOres sont les petits héros d'une websérie (<http://www.energivores.tv/#les-films>). Ces objets du quotidien ont une propension redoutable à consommer et gaspiller de l'énergie dès que leur propriétaire a le dos tourné. Du 8 mars au 5 juin, Canopé organise un concours ouvert aux classes de la grande section au collège invitant les élèves à imaginer et créer leurs propres cartes EnergivOre. Modalités du concours et ressources pédagogiques sont disponibles sur le site de Canopé.

www.reseau-canope.fr

VOD

LANCEMENT D'EDUC'ARTE

ARTE vient de lancer un service de vidéo à la demande à destination des enseignants et de leurs élèves, de l'école primaire au lycée. Cette nouvelle ressource numérique donnera accès à plus de 500 programmes en français et en allemand. On y trouvera notamment des documentaires sur l'histoire, les sciences, les faits religieux, la géopolitique, l'environnement, la littérature; des émissions comme Palette, Photo, Architectures, Design; des magazines comme Le dessous des cartes, Karambolage, ARTE journal junior, Philosophie, Déchiffrages; ainsi que des films d'animation, des courts et moyens métrages.

www.educarte.fr

La sécurité questionne l'école

Après les attentats de Bruxelles, la question de la sécurité des établissements scolaires fait à nouveau débat. Et pose la question du choix de société.

LAURENT WAUQUIEZ

PRÉSIDENT DE RÉGION

« L'objectif est d'apporter plus de sécurité dans nos lycées car, aujourd'hui, on a des lycées qui ne sont absolument pas protégés ».

PÉTITION CONTRE LES PORTIQUES

« Dans une pétition contre les portiques lancée en Isère : « Ce dont nos lycées ont besoin, c'est de moyens humains (...) S'en remettre à la technique et à Big Brother pour protéger nos enfants, leur inculquer dès leur formation le dressage social que constituent pointeuse et caméras, c'est renoncer à en faire des êtres libres ».

FCPE RHÔNE-ALPES

« On ne forme pas des citoyens libres et éclairés en les immergeant, dès l'adolescence, dans un climat policier. On prend alors le risque d'aboutir à un effet inverse au but recherché. »

SÉBASTIEN SIHR

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DU SNUIPP

« La difficulté, c'est de concilier sécurité et culture de l'école, qui est un lieu accueillant et ouvert. Les directeurs et les professeurs ne sont pas des agents de sécurité, tout ne peut pas reposer sur leurs épaules » note le syndicaliste qui craint également « un climat anxigène » suite à la « surenchère d'annonces ».

Jusqu'à l'attentat contre l'école de Peshawar au Pakistan, qui avait tué 132 enfants en décembre 2014, les différents responsables de la sécurité ne voyait pas les écoles comme des cibles possibles d'actions terroristes. Après les attentats contre Charlie, puis ceux du 13

tés pour les personnes étrangères à l'établissement, deux exercices d'évacuation incendie et mise à l'abri par an... Les préfets et recteurs devraient mettre en place un répertoire commun permettant un lien direct et dans les deux sens entre les directeurs et chefs d'établissement et

les commissariats et les gendarmeries. La vidéo-surveillance (pour les espaces particulièrement vulnérables) et les digi-codes, également envisagés dans certains cas, sont l'objet de discussion budgétaire entre l'État et les collectivités. Enfin une « sensibilisation intensive » aux premiers secours sera lancée auprès de la communauté éducative.

Au primaire, les parents sont invités à éviter les attroupements devant l'école. En Île-de-France, on recommande aux enseignants de ne pas organiser de sorties sco-



novembre, les ministères de l'Intérieur et de l'Éducation ont intégré le périmètre scolaire dans les mesures de prévention. La chose ne va pas de soi, car l'école est un lieu de paix où la communauté éducative vise avant tout à créer les meilleures conditions d'ouverture pour les apprentissages et de bonnes relations humaines. Et le débat politique s'invite parfois à mauvais escient, par exemple, lorsque le président de la région Rhône-Alpes-Auvergne décide de couper dans les subventions à vocation éducative et d'allouer 20 millions d'euros à la mise en place de portiques devant les lycées. Alors que le personnel humain d'éducation diminue.

20 millions d'euros pour les portiques

Les nouvelles directives pèsent déjà sur le climat scolaire : accueil par un adulte, possibilité de contrôle visuel des sacs, vérification des identi-

laires sur les lieux hautement touristiques supposés plus susceptibles d'être visés par des terroristes. En décembre dernier, de nouvelles mesures étaient annoncées par les ministres de l'Éducation et de l'Intérieur.

Le débat sur l'efficacité de telles mesures et sur leur résonance pédagogique ne fait que commencer. Le jusqu'aboutisme de Laurent Wauquiez président de région obsédé par les portiques à l'entrée des lycées n'a pas encore gagné. Le lycée pilote de Moirans a refusé de tels portiques devant ses portes. Et le SNES dénonce la chute considérable du nombre de surveillants dans les établissements. C'est que le débat n'est pas anodin. Ni pour la sécurité des élèves, ni pour l'idée de la société dans laquelle nous voulons vivre. Sur ce thème également, peut-être ne faut-il pas donner raison aux terroristes... JACQUES MUCCHIELLI

EN BREF

Laurent Gouaud, PE éducateur en EREA

POURTRAIT



« J'ai le souvenir d'une rédaction écrite en 4^e: je voulais enseigner en classe de transition. Le prof avait alors prétendu que ces élèves

étaient responsables de leur sort, ce qui n'avait pas manqué de lancer un débat passionné. » En sortant de l'École normale, Laurent Gouaud aura la satisfaction d'être nommé sur un poste de brigade enseignement spécialisé. Suivront des années d'exercice en école primaire, avant « un retour aux sources » en 2006: il devient PE éducateur en EREA. « Le métier est sans cesse en mouvement, nous travaillons en recherche/action ce qui nous permet de coller au terrain. Ce n'est pas de tout repos. Le travail d'équipe est primordial. Il permet de tenir un discours rationnel et continu à nos jeunes. » Prenant en charge des adolescents en grande difficulté

scolaire et sociale, ou présentant un handicap, les EREA ont comme particularité la présence d'un internat éducatif. « L'internat éducatif permet la poursuite de l'éducation sans pour autant reproduire une situation de classe et favorise une autre approche de l'élève au cours d'une multitude de situations et d'activités. » Les enseignants en EREA ayant des fonctions d'éducateurs assurent un service de 34 heures hebdomadaires comportant des nuits. « Nos emplois du temps sont particuliers et

exigent une certaine organisation de vie, mais permettent aussi des moments de liberté. »

Actuellement, Laurent et ses collègues se mobilisent contre le projet qui vise à les remplacer par des assistants d'éducation pour leur mission de nuits, face à « une administration qui confond éducation et management en ignorant que les difficultés des jeunes ne s'arrêtent pas quand la lumière s'éteint! ». VALÉRIE KOWNACKI

DEPUIS DIX ANS, LAURENT GOUAUD, 54 ANS, EST PE ÉDUCATEUR À L'EREA (ÉTABLISSEMENT RÉGIONAL D'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ) DE MURET, PRÈS DE TOULOUSE. IL TRAVAILLE AVEC DES ADOLESCENTS EN GRANDE DIFFICULTÉ SCOLAIRE ET SOCIALE.

PLANNING FAMILIAL

60 BOUGIES

Le Planning familial a vu le jour en 1956, dans une France très conservatrice. Il regroupe actuellement 76 associations départementales et estime que plus de 500 000 personnes bénéficient de ses services chaque année, dans ses centres d'accueil ou lors d'animations en milieu scolaire ou dans les quartiers. Les longues années de lutte dans l'illégalité, ont été galvanisées par la légalisation de la contraception en 1967 et celle de l'IVG en 1975. Mais le combat n'est pas terminé en ce qui concerne l'éducation à la sexualité, la prévention des violences, du VIH et des infections sexuellement transmissibles (IST), la lutte contre les discriminations et les inégalités sociales.

RYTHMES SCOLAIRES

PLUS POSITIFS EN REP

La ville d'Arras vient d'interroger la communauté éducative sur la mise en place dès 2013 des nouveaux rythmes scolaires. Les sentiments sont contrastés selon les répondants. 75% des enseignants en REP+ ont ressenti une diminution du nombre des incidents et des conflits, contre 19% en « non REP », sans forcément tenir compte de toutes les variables qui entrent en jeu. Concernant le travail scolaire, 61% des parents jugent qu'il s'est amélioré, mais cet avis n'est partagé que par 21% des enseignants. Si les répondants observent des effets positifs sur les compétences sportives ou artistiques, tous dénoncent les effets nettement négatifs concernant la fatigue des enfants et plus particulièrement en maternelle.

CONGÉ PARENTAL

OÙ SONT LES PÈRES ?

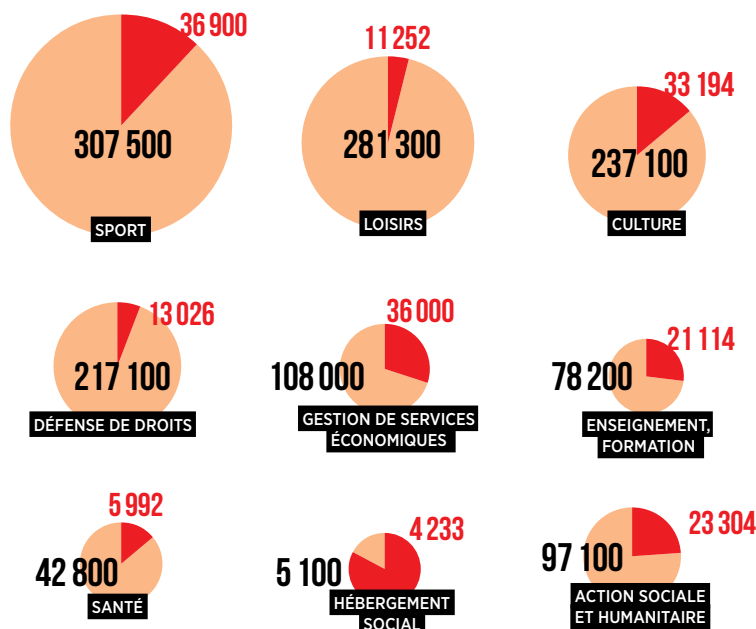
Selon une récente étude de l'OCDE, seuls 4% des pères prennent un congé parental en France, contre 40% dans les pays nordiques. Le congé parental existe désormais dans 23 des 34 pays de l'OCDE. La France n'a connu qu'une évolution limitée depuis 10 ans, contrairement à l'Allemagne où l'indemnisation de ce congé est proche du salaire. Même si une réforme de janvier 2015 a augmenté la durée du congé parental et permet une meilleure répartition entre les deux parents, trop peu de salariés sont rémunérés pour la période non travaillée, sauf si des dispositions conventionnelles ou collectives le prévoient.

NOMBREUSES ASSOCIATIONS MAIS PEU D'EMPLOIS

La France comptait 1,3 million d'associations actives en 2013 dont près d'une sur deux intervenait dans le sport ou les loisirs. Selon une récente note de l'Insee, seul 12 % de ces associations emploient des salariés, le plus souvent un ou deux ce qui représente 7 % du travail salarié réalisé dans l'ensemble de l'économie. Quant aux 23 millions de bénévoles actifs dans la quasi-totalité des associations, le volume de travail qu'ils y consacrent correspondrait à 680 000 emplois en équivalent temps plein.

Source Insee Première N° 1587 - mars 2016

NOMBRE D'ASSOCIATIONS EN 2013 SELON LE DOMAINE D'ACTIVITÉ PRINCIPAL ET PARMI ELLES, NOMBRE D'ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES.



BATAILLE SUR LE PRE

Les programmes de réussite éducative (PRE) font l'actualité. Certes mais encore faut-il savoir de quoi on parle. A ne pas confondre avec les programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) destinés aux élèves en difficulté scolaire et pilotés par les enseignants, les PRE font appel à des acteurs externes à l'Éducation nationale (sport, soin, soutien à domicile...) et ont vocation à prendre en charge de façon globale les enfants les plus fragiles à partir de deux ans, repérés souvent par l'école.

En 2013, on comptait, dans les territoires concernés par la politique de la ville, 505 PRE, bénéficiant à 128 000 enfants pour un budget de 109 millions d'euros. Un déploiement somme toute modeste pour un dispositif né en 2005 mais qui vient de donner lieu à une évaluation quantitative et qualitative par l'intermédiaire de deux rapports successifs parus ce mois de mars. Pas de « quartier » pour le premier d'entre eux qui a comparé une population de 404 enfants bénéficiant d'un PRE avec un échantillon témoin aux caractéristiques propres identiques et qui conclut d'une façon abrupte à « l'absence d'effet des parcours PRE sur la situation des enfants ».

Difficile synthèse

L'étude qui s'est intéressée aux données cognitives et comportementales incrimine clairement l'insuffisance des moyens déployés en citant en exemple la réussite de programmes américains similaires « qui coûtent environ 10 fois plus cher que les parcours PRE ». Difficile à avaler pour nos décideurs qui se consolent sans doute avec le constat plus nuancé dressé par le deuxième rapport qui s'est intéressé lui, aux témoignages qualitatifs des acteurs de terrain. Les 128 entretiens réalisés renvoient majoritairement une opinion positive sur les PRE et l'étude conclut à des effets tangibles dans plusieurs domaines dont la santé et le rapport des enfants et des familles à l'école.

Qui croire? Sans doute opérer une synthèse des deux en donnant aux acteurs de terrain indiscutablement engagés des moyens démultipliés pour s'attaquer efficacement à des inégalités qui s'ancrent très tôt chez des enfants en situation sociale difficile.

PHILIPPE MIQUEL

Évaluations : notes vs compétences

Une étude vient de mettre en avant le bénéfice que pourraient retirer les jeunes de la suppression des notes, toujours très présentes dans le second degré, au profit d'une évaluation par compétences. Un espoir pour lutter contre les inégalités sociales ou un nouveau débat idéologique entre les partisans de la notation et les autres ?

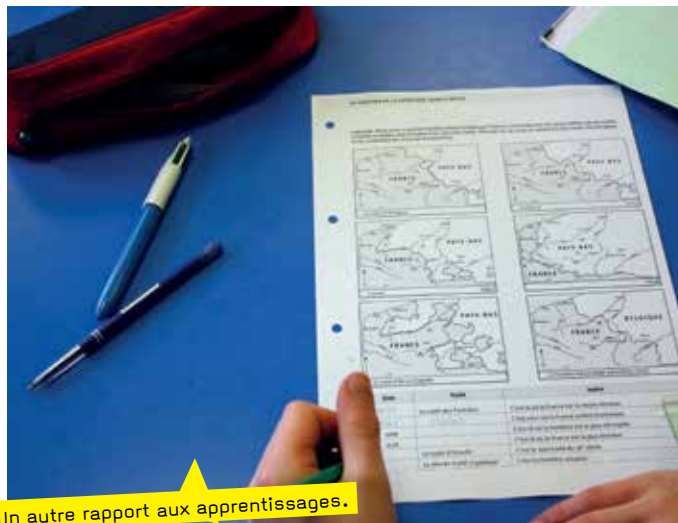
Une évaluation par compétences qui limite fortement le rôle des notes dans l'appréciation des élèves diviserait par deux l'écart en mathématiques entre élèves issus de classes sociales favorisées et défavorisées. C'est ce qui ressort d'une expérimentation, menée par le CNRS, qui s'est tenue au cours de l'année 2014-2015 dans 84 établissements de l'Académie d'Orléans-Tours et à laquelle participaient des chercheurs des universités de Clermont-Ferrand et d'Aix-Marseille. Dans les classes de 3^e participantes, l'étude a porté sur les mathématiques, l'histoire-géographie et le

Mais surtout, l'écart entre le niveau moyen des élèves favorisés et celui des élèves issus des catégories socialement défavorisées qui est de 6 points dans le groupe témoin, n'est plus que de 3 points dans le groupe suivant une évaluation par compétences.

De meilleurs résultats pour tous les élèves

Deuxième point positif de cette étude, l'impact a été bénéfique aussi bien pour les moins bons élèves que pour ceux qui avaient déjà de bons résultats qui se sont encore améliorés. Selon les

chercheurs « les élèves ont développé des motivations non plus tournées vers la note mais davantage orientées vers une acquisition durable des connaissances ». C'est le comportement des élèves par rapport à l'apprentissage qui se serait modifié en profondeur. Selon Pascal Huguet, qui a supervisé l'étude pour le CNRS, le protocole, quand il est porté par les enseignants et les établissements, améliore le climat de la classe. La suppression des notes pourrait aussi avoir un effet de prise de



français. Pour se rendre compte de l'impact de cette nouvelle forme d'appréciation, les chercheurs ont comparé, en fin d'année, les résultats obtenus lors du brevet par les élèves ayant été sujets à cette méthode à ceux obtenus par les résultats d'un groupe témoin, de même structure, sujet à une notation classique. En histoire-géographie et en français, l'évaluation par compétences n'a pas d'effet notable sur les résultats. Par contre en mathématiques, pour les classes qui ont suivi les protocoles d'évaluation par compétences, le niveau global est plus élevé. L'écart avec le groupe témoin est de 3 points.

confiance pour les élèves fragiles et spécialement en mathématiques où la pression, orientation oblige, est importante. L'étude porte des espoirs de réduction des inégalités sociales dans les résultats scolaires. Cependant, l'évaluation par compétences est déjà largement répandue au primaire sans pour autant réussir à combattre les inégalités sociales. D'autres facteurs, sur lesquels l'institution ne peut pas faire l'impasse, entrent en ligne de compte comme les conditions d'apprentissage, la formation des enseignants ou le cadre culturel et social dans lequel vivent les élèves. VIRGINIE SOLUNTO

AGENDA

LE 9 AVRIL À BONDY (93)

OSER LA MIXITÉ

«*La mixité scolaire, un bon investissement pour la cohésion sociale et la citoyenneté ?*», c'est la question qui sera posée au forum de l'Éducation organisé par la ville de Bondy, Rue des écoles (l'émission de France culture) et le CNESCO. Six intervenants sont conviés pour éclairer et enrichir ce débat, à partir de leurs recherches ou de leurs expériences concrètes sur le territoire. Ouvert à tous et gratuit de 14h à 18h, à l'auditorium de Bondy.

🔗 www.cnesco.fr

DU 12 AU 13 MAI À LYON (69)

LA ROBOTIQUE EN ÉDUCATION

Ce seront les premières «*Journées de la robotique en éducation*». Organisées par l'Université Lyon 1 et l'Institut français de l'éducation, elles permettront de faire un état des lieux des usages de la robotique dans les établissements scolaires, «*d'inventorier les expérimentations en cours et les projets à venir et de débattre des enjeux et des perspectives pour les années à venir*». On y parlera des usages pédagogiques des robots et de leur impact sur les enseignements dès la maternelle.

🔗 <http://claco.univ-lyon1.fr>

DU 25 AU 26 MAI À CRÉTEIL (94)

CORPS, GESTES ET PAROLES

Interroger et documenter les savoirs tacites, incorporés, intuitifs que l'enseignant mobilise quand il ajuste son geste et sa parole face à l'imprévisibilité... C'est l'objectif de ce colloque international, organisé par l'Université Paris Est.

🔗 <http://lirtes.u-pec.fr/actualites/agenda/colloque>

DU 26 AU 28 MAI 2016 À TOURS (37)

L'ACCOMPAGNEMENT EN QUESTION

Acteurs de la formation, professions médicales, enseignants bien sûr, ces métiers sont confrontés à la problématique de l'accompagnement. Ce colloque international «*Éthique de l'accompagnement et agir coopératif*», organisé par l'Université de Tours, se propose de croiser les savoirs et les pratiques sur ce thème autour de conférences et d'ateliers.

🔗 https://accompagnement2016.files.wordpress.com/2015/12/programme_acc02016.pdf

CINÉMA

L'AVENIR

Le cinquième film de Mia Hansen-Løve, cinéaste de trente-cinq ans, est le portrait d'une femme de soixante ans. Entre sa propre mère, ses enfants adultes, son mari, ses élèves, que doit-elle faire de sa vie ? Un couple d'intellectuels parisiens, tous les deux professeurs de philosophie, monsieur plutôt impératif catégorique et madame plutôt droit naturel : le récit est inspiré par les parents de la cinéaste. C'est sans importance, le spectateur n'en saura rien.



Car si l'autobiographie alimente la force du récit, c'est le style qui compte, et rend *L'avenir* admirable. Mia Hansen-Løve montre l'ambiguïté du réel, sans simplifier et en évitant le sensationnel. On demeure dans un quotidien un peu gris. C'est parce que rien n'est exagéré dans le style que le pathétique transparait. On s'étonnerait presque d'être ému par un destin si ordinaire. L'inachèvement, des regrets, des aventures à peine esquissées, des interrogations politiques, morales, mais aussi l'amour, l'énergie, un portrait de chat, un instant sur la tombe de Chateaubriand à Saint-Malo, un cours de philo aux Buttes-Chaumont, une attente imprévue dans la petite gare de Clelles : la cinéaste ne garde que l'essentiel. Elle a déclaré : «*Les films sont pour moi des portraits en mouvement et il n'y a que le cinéma qui puisse réaliser ça.*» Dans cette phrase, elle oublie le roman, capable du même exploit. Mais en l'oubliant, elle montre bien combien elle se sent liée à l'art qu'elle a choisi. Le jury du récent festival de Berlin lui a attribué son Ours d'Argent. Le travail extraordinaire d'Isabelle Huppert, incarnant une fragilité inaccoutumée, n'est pas

la surprise principale. On finirait presque par trouver normale l'existence d'une telle actrice sur nos écrans. Ce à quoi on ne doit pas s'habituer, c'est que le cinéma continue à permettre d'atteindre une telle finesse. RENÉ MARX

🔗 Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur lavedesfilms.com

MUSIQUE

COMPTINES

Dans la collection «*Comptines pour*» Didier jeunesse enrichit le répertoire pour les plus jeunes avec les «*Comptines pour faire la fête*». Adressée aux 2-4 ans cette collection de livres-disques constitue une playlist idéale pour commencer l'éveil musical. Chaque album cartonné est illustré par Cécile Hudrisier et reprend 10 comptines à succès ou créations originales. Chacun est organisé autour d'une thématique : l'eau, le Far West, les couleurs, la savane, danser, compter, faire dodo, faire la fête. Des comptines traditionnelles connues, des comptines étrangères, sont chantées par des voix d'enfants ou des artistes comme Gibus, Les Matous ou Natalie Tual.

La collection «*Pirouette*» tout-carton propose une seule comptine par album, qu'il s'agisse de «*La famille tortue*» ou de «*Une poule sur un mur*». Le principe est simple, des petits albums faciles à manipuler avec des illustrations claires pour les plus petits. Les comptines peuvent être écoutées en ligne. LAURE GANDEBEUF



COMPTINES POUR JOUER DANS L'EAU, COMPTINES POUR CHANTER LE FAR WEST, COMPTINES POUR FAIRE LA FÊTE
DIDIER JEUNESSE ÉVEIL MUSICAL

Dominique Méda, sociologue

ENTRETIEN AVEC

« Tout le monde est concerné par la réforme du travail »

Pour la ministre, la réforme du travail traduit un « changement de philosophie ». Qu'en pensez-vous ?

Il s'agit en fait du retour à une vision du monde que prônait déjà l'OCDE au début des années 1990. L'idée principale était que, pour s'adapter à la globalisation, les pays développés devaient réduire l'ensemble des règles du travail pour permettre à leurs entreprises d'être plus compétitives. L'OCDE avait bâti à l'époque un indice de « *rigueur de la protection de l'emploi* » permettant de classer les pays en fonction de la facilité à embaucher en CDD et à rompre le CDI et soutenait qu'il y avait un lien entre cette « *rigueur* » et le taux de chômage. Depuis l'OCDE a fini par reconnaître en 2006 qu'il n'en était rien mais ces idées continuent d'être portées par un certain nombre d'économistes français.

Le gouvernement avance que faciliter le licenciement permettrait de relancer l'embauche...

Mais le licenciement est déjà très facile en France. Et il existe d'autres manières, encore plus faciles, de se séparer d'un salarié, comme la rupture conventionnelle dont le nombre a explosé ces dernières années. Les règles encadrant le CDI n'ont par ailleurs pas empêché la création de deux millions d'emplois entre 1997 et 2002. En outre, il ne faut pas oublier que si près de 85 % des embauches sont aujourd'hui en CDD, ceux-ci ne représentent que 8 à 9 % de l'emploi total. Surtout, ce n'est pas parce que l'on facilitera les licenciements que l'embauche des personnes peu qualifiées ou coincées dans des CDD d'usage sera facilitée. Enfin et surtout, les principales explications du chômage sont ailleurs : dans la trop rapide réduction des déficits budgétaires, dans la mauvaise coordination des politiques économiques en Europe, dans le mauvais positionnement de nos produits. Mais le gouvernement pense aujourd'hui que c'est le seul levier qu'il peut actionner.

Que penser de la « décentralisation » de la négociation collective dans les entreprises ?

L'argument principal est d'être plus proche du « *terrain* » mais certains pensent que cela peut permettre

de redonner de l'importance à l'action syndicale. C'est oublier que dans de très nombreuses entreprises, il n'y a pas de syndicat et que prendre des responsabilités syndicales est très mal vu. Dans les pays cités comme modèles tels que l'Allemagne et les pays nordiques, le rôle de l'État et de la loi est effectivement moins important mais ce sont aussi ceux qui ont le taux de syndicalisation le plus élevé. D'autre part, en remettant en cause les accords majoritaires, on favorise l'expression de syndicats qui représentent une minorité. Enfin, redonner le dernier mot aux salariés peut être dangereux dans une période où le chantage à l'emploi peut pousser ceux-ci à accepter des remises en cause de leurs conditions de travail par crainte du chômage. Dans ce contexte, la complète décentralisation des normes met les salariés en position de faiblesse.

En quoi cette réforme modifie-t-elle le rapport de la société au travail ?

Tout le monde est concerné par cette réforme : la théorie générale que mobilisent les économistes qui veulent remettre en cause la protection de l'emploi – *Insiders* contre *Outsiders* – est que ceux qui sont bien protégés, par un CDI ou un statut, les *Insiders*, défendent, grâce aux syndicats notamment, leurs « *privilèges* ». Pour faire évoluer ce système, il faudrait démanteler les règles : d'abord celles qui organisent le licenciement et les salaires, puis le statut, afin de permettre aux *Outsiders* d'accéder à l'emploi. On n'a évidemment pas besoin de supprimer les règles pour embaucher : il faut et il suffit d'avoir de l'activité. Pour cela il faut lancer de grands programmes d'investissement, notamment dans la reconversion écologique et la satisfaction des besoins sociaux et relancer l'Europe politique et sociale.

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE MIQUEL



DOMINIQUE MÉDA EST SOCIOLOGUE, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE OÙ ELLE DIRIGE L'INSTITUT DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE EN SCIENCES SOCIALES (IRISSO). DERNIERS OUVRAGES PARUS : « LE TRAVAIL, QUE SAIS-JE ? » 2015 ; DES SALARIÉS EN QUÊTE DE RECONNAISSANCE, ROBERT LAFFONT, 2015.